

Le président Nixon annonce le gel des prix et salaires

WASHINGTON (AFP) — Les principales mesures annoncées dimanche soir par le président Nixon se divisent en mesures extérieures destinées à stopper les spéculations sur le dollar et en mesures intérieures qui ont pour but de lutter contre l'inflation et à relancer l'économie.

Voici les principales mesures:

— Mesures extérieures. La convertibilité du dollar en or est suspendue provisoirement pour les Trésoreries et les Banques centrales étrangères. Les Etats-Unis vont engager aussitôt des consultations et des négociations pour abou-

tir à une réforme durable des accords monétaires internationaux. Des changements dans la parité des changes du dollar et des autres monnaies peuvent être anticipés, mais il n'y aura aucun changement dans la parité du dollar vis-à-vis de l'or qui reste fixée à \$35 l'once.

2 Les Etats-Unis imposent à compter de lundi prochain une surtaxe temporaire de 10 pour cent sur toutes les importations soumises à taxation. Les produits en provenance de pays sous-développés tels que le café, le poisson, et certaines matières premières comme le minerai ne

seront pas soumis à la surtaxe de 10 pour cent. Cette mesure est destinée à redresser la balance commerciale des Etats-Unis qui a été en déficit au cours des trois derniers mois. D'autres mesures seront prises ultérieurement pour rééquilibrer les comptes extérieurs des Etats-Unis.

— Mesures intérieures.

1 Les salaires, les prix et les loyers seront bloqués pendant une période de 90 jours. Cette mesure sera appliquée par un Conseil du coût de la vie qui vient d'être créé et qui sera présidé par le secrétaire au Trésor M. John Connally. Au-delà de cette période de

90 jours, les prix et les salaires seront "stabilisés" pendant un certain temps avant le retour à une liberté totale.

2 Les dépenses fédérales du budget 1972 sont réduites de \$4,7 milliards. Les principales économies proviendront d'une réduction de cinq pour cent des emplois fédéraux, d'un gel de six mois des augmentations de salaires prévues au 1er janvier 1972 dans l'administration et d'un ajournement des réformes prévues en matière de redistribution des revenus et de programmes d'assistance.

3 D'autre part, le président Nixon a demandé au Congrès de voter les mesures suivantes:

— Institution à la date du 15 août et pour un an d'une détaxation de 10 pour cent sur les investissements industriels qui sera ensuite ramenée au taux de 5 pour cent.

— Abrogation à la date du 15 août de la taxe de 7 pour cent sur l'achat de voitures. La suppression de cette taxe qui est d'environ \$200 par voiture doit être répercutée par les constructeurs dans les nouveaux prix affichés. Cette mesure est destinée à stimuler la production et l'emploi dans le secteur voiture.

— Mise en effet du 1er janvier 1972 des déductions fiscales prévues initialement pour le 1er janvier 1973. Cette déduction qui vient en supplément d'autres exemptions fiscales prévues pour le début de l'année prochaine sera d'environ \$50 par personne. Elle sera destinée à stimuler les achats des consommateurs.

Sentez mes frères

Le CRD du Haut-Yamaska entend bien sensibiliser par tous les moyens les différents paliers de gouvernement aux problèmes de la pollution de l'eau dans notre région. Une manifestation, sur un ponceau, près de la voie d'accès de l'autoroute des Cantons de l'Est à quelques milles de Granby, veut symboliser l'agonie de la rivière Yamaska. M. Jean Massey, à l'extrême droite, directeur-général du CRD, dépose une gerbe de fleurs au pied de la rivière.

(Photo J. Petit)

La Voix de l'Est

VOL. 37 — No 52

LUNDI 16 AOUT 1971

DIX CENTS

Au sein de l'Agence de coopération

Le Québec réclame le statut de gouvernement participant

Par GERARD ALARIE

RIVIERE - DU - LOUP, Qué. (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré, samedi, qu'il espère qu'une entente avec le gouvernement fédéral assurant au gouvernement du Québec un statut de "gouvernement participant" au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones puisse intervenir avant la mi-octobre.

Les 11 et 12 octobre doit avoir lieu à Ottawa et à Québec une conférence ministérielle des pays participant à cette Agence qui fut constituée à la conférence ministérielle des pays francophones de février 1970 à Niamey, au Niger.

Au cours d'une conférence de presse, M. Bourassa a déclaré que l'entente de principe qui est intervenue lors de la conférence de Niamey appelle que le Québec occupe au sein de l'Agence un statut de gouvernement participant.

L'Agence au sein de laquelle les pays francophones d'Afrique constituent la large majorité, groupe des gouvernements d'Etats pleinement souverains, dont le Canada.

M. Bourassa a déclaré que les négociations se poursuivent entre Québec

et Ottawa sur l'application pratique de l'entente de principe intervenue à la conférence de Niamey que présidait le président du Niger, M. Hamani Diori. A l'époque, c'est le parti de l'Union nationale qui assumait le gouvernement du Québec.

Aucun changement

"Il n'y a pas eu de changement dans la position que le Québec a présentée lors de la conférence de Niamey," a dit M. Bourassa en réponse à des questions.

Evocant la conférence de la mi-octobre, M. Bourassa a ajouté que sa tenue prochaine "est propre à stimuler de part et d'autre un règlement des négociations qui durent maintenant depuis 13 ou 14 mois entre les deux niveaux de gouvernement".

M. Bourassa a dit ignorer si d'autres provinces canadiennes avant des populations francophones comme l'Ontario, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick réclamaient également d'avoir au sein de l'Agence le statut de gouvernement participant.

Il a insisté toutefois que le Québec maintient sa réclamation de gouvernement participant même si, pour lui, ce statut allait

correspondre à "un statut particulier" pour Québec vis-à-vis des autres provinces.

Développement économique

Au sujet, encore, de négociations Ottawa - Québec, M. Bourassa a déclaré qu'il ne reste plus que des formalités à franchir avant la signature de la nouvelle entente pour la mise en valeur du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

L'entente initiale, signée en mai 1968, prévoyait des dépenses de \$258 millions, provenant en majeure partie du trésor fédéral, jusqu'en 1973 pour la mise en valeur de ce territoire. Le projet de nouvelle entente prévoit d'étendre la période initiale de cinq ans à 1976 et une injection de fonds additionnels de l'ordre de \$142 millions.

M. Pierre De Bané

Interrogé, par ailleurs, sur l'action d'animation sociale que mène dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie le député libéral de Matane aux Communes, M. Pierre De Bané, M. Bourassa a dit "qu'il faut comprendre que l'action de M. De Bané ne constitue

pas la principale priorité du chef du gouvernement du Québec".

M. Bourassa a dit qu'à cause de ses récents voyages aux Etats-Unis et en Colombie-Britannique, il n'avait pas eu le loisir de prendre connaissance des déclarations de M. De Bané. Celui-ci, dimanche, participait au lancement de l'Opération Dignité 2.

Esprit - Saint, comté de Rimouski, M. De Bané a déclaré dans une interview que cette opération vise à forcer les autorités à entreprendre un programme de restauration forestière dans les comtés de Rimouski, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

L'Opération Dignité 1, qui eut lieu l'été dernier, visait un objectif identique pour les comtés de Matane et de Matapédia.

M. De Bané a souligné

Londres augmente ses effectifs militaires en Irlande du Nord

BELFAST PC - La Grande-Bretagne a porté dimanche le nombre de ses effectifs militaires en Irlande du Nord à 12.500 hommes, soit le contingent le plus considérable depuis le début des troubles à Belfast il y a deux ans.

Cependant, les terroristes de l'armée républicaine irlandaise hors la loi ont déclenché quelques incidents dimanche. Toutefois, il n'y eut qu'un soldat tué samedi et neuf civils blessés dans des attentats à la bombe, mais le reste du week-end a été plutôt calme. La pression des militaires britanniques se poursuit, et l'armée républicaine a modifié sa tactique en se livrant à des embuscades et à des attentats à la bombe de préférence à la confrontation ouverte.

La mort du militaire britannique porte le bilan officiel des morts de la semaine dernière à Ulster à 26.

Les renforts britanniques

que l'Opération Dignité 1 avait fait débloquer "1,2 millions de trésors publics en faveur de restauration forestière dans ces deux comtés".

"Ce programme donne actuellement du travail à 160 personnes dans mon comté," a-t-il dit.

M. De Bané a affirmé encore que tout son travail d'animation sociale "consiste à démontrer à la population que la démocratie lui permet de défendre ses droits dans la légalité".

"Je suis contre la violence et je n'appuierai jamais quiconque proposerait de poser des gestes illégaux."

M. Bourassa et M. De Bané se trouvaient samedi à Rivière-du-Loup où avait lieu l'inauguration par le premier ministre du Québec des Jeux d'été du Québec qui ont lieu toute la semaine dans cette ville.

surviennent alors que s'intensifie l'opposition au sein du gouvernement de l'Irlande du Nord à la politique d'intermède sans procès.

Le chef spirituel de l'église catholique d'Irlande, le cardinal William Conway, a rompu son silence de six jours pour dénoncer vigoureusement la politique d'intermède.

Enquête réclamée

Il réclame également une enquête sur les allégations voulant que plusieurs des 300 personnes cueillies depuis lundi dernier aient été brutalisées.

Les autorités ont répondu que l'intermède avait été adopté seulement après que l'Ulster eut à subir pendant plusieurs mois la violence élaborée de sang froid par l'armée républicaine hors la loi.

Elles ont ajouté que le cardinal devrait leur faire tenir les preuves des présumés actes de brutalité.

La déclaration du cardinal a été suivie par un avertissement de la part de l'ancien ministre de l'Intérieur, M. James Callaghan, le porte-parole travailliste au sujet de l'Irlande.

M. Callaghan qui avait appuyé la politique d'intermède a fortement recommandé que les mesures sévères du gouvernement britannique doivent être suivies à brève échéance d'entretiens entre la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord et la République irlandaise.

Quatre morts

GRANBY (JF) — Trois personnes ont perdu la vie dans la région en fin de semaine tandis qu'un citoyen de St-Jean a succombé des suites des blessures subies dans un capotage survenu près d'Alma au Lac St-Jean.

Les victimes sont: Joan Shatilla Butler, 39 ans, de Ville St-Laurent; Nancy Lachance, 4 mois, de Roxton Pond; Marcel Bernard, 18 ans, de St-Jean; Nicole Viens, 25 ans, de Ste-Ange-de-Monnoir.

Dérapiage

Une citoyenne de ville St-Laurent, Joan Shatilla Butler, 39 ans a connu la mort de façon tragique tôt hier matin à l'intersection des routes 7,35 et 40, A à Iberville.

Sa voiture, une Volvo 1971, a dérapé près d'un viaduc où sont présentement exécutés des travaux de construction. La victime fut aussitôt transportée à l'hôpital de St-Jean où le décès fut constaté à l'arrivée.

Quant à la voiture, elle fut lourdement endommagée.

Asphyxie

Un bébé de quatre mois, Nancy Lachance est décédé par asphyxie à Roxton Pond lorsque le feu s'est déclaré dans la chambre où elle dormait vers 2 heures samedi après-midi.

Ses parents, M. et Mme Régis Lachance, vauquaient à divers travaux lorsque l'incendie a éclaté. M. Lachance travaillait à l'extérieur dans la cour lorsqu'il aperçut soudainement une fumée très dense qui s'échappait de la chambre où sommeillait la petite fille.

Il courut alors dans la chambre et sortit aussitôt le petit enfant. Une ambulance fut ensuite demandée sur les lieux tandis que l'on s'est affairé à éteindre le début d'incendie. L'enfant fut peu après transportée à l'hôpital Général de Shefford mais il était déjà trop tard à son arrivée à cette institution.

On avisa ensuite le coroner Henri Picard qui rapporta le décès à la Sûreté du Québec, détachement de Granby. L'agent André Demers fut chargé de poursuivre l'enquête.

Origine

On croit que l'incendie aurait été causé par un fer à repasser qui était placé sur des boîtes près du lit de la fillette. Il aurait été branché même s'il n'avait pas été utilisé au cours de cette journée. Son interrupteur était cependant fermé.

On aurait déplacé certaines de ces boîtes et le fer à repasser aurait basculé sur le lit. On croit qu'à ce moment, le commutateur aurait été actionné et après quelques temps, le fer chaud aurait mis le feu aux couvertures du lit, dégageant ainsi une épaisse fumée. Il faut préciser également que le couple Lachance était en période de déménagement.

Capotage

Un citoyen de St-Jean, Marcel Bernard, 18 ans, a capoté vers 11h30 vendredi soir sur la route 54-A, à proximité de Rivière Des Ecores, au lac St-Jean.

Il fut aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu d'Alma où on a constaté la mort de l'adolescent.

Collision mortelle

Enfin, Nicole Viens, 25 ans, de Ste-Ange-de-Monnoir a péri dans une violente collision mortelle survenue vendredi soir vers 7h30 à un mille à l'est du Rang de St-Ours près de St-Césaire.

L'autre voiture impliquée dans cette collision était conduite par M. Yvon Deslauriers de Beloeil. Les deux véhicules ont pris feu à la suite de cet accident.



Maman n'a que 10 ans

Mirta Fontora a mis au monde par césarienne un garçon de six livres et huit onces, hier, à Buenos Aires. Maman et fiston qui s'appelle Ramon Marcelo, se portent bien comme le confirme cette photo prise quelques heures après la venue au monde de bébé. L'heureux événement s'est déroulé à l'hôpital Pilar City, dans la capitale argentine.

mini-loto
TIRAGE VENDREDI
LE 13 AOUT
42107
16 gagnants de \$5.000.
2107
128 gagnants de \$500.
107
1296 gagnants de \$100.

BEAU TEMPS **Coke...**
MAUVAIS TEMPS **le vrai de vrai** **Coca-Cola**

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est et de la ville de Québec: ensoleillées et un peu plus chaud. Minimum 45 à 50. Maximum près de 75.
Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé et plus chaud.

Nouvelles Régionales

Ils plongent dans le lac Orford et se tirent de leur fâcheuse position

ORFORD — Deux voyageurs furent quittes pour une bonne peur et un bain glacé après avoir fait marche arrière avec leur voiture et plongé dans le lac Orford, vers 1 heure, hier après-midi.

Cette aventure aurait pu coûter la vie aux deux occupants de cette auto, MM. Donald-Frédé-

ric Lafleur, 51 ans, de Ville LaSalle, et Marc Sévigny, 18 ans, de Sherbrooke.

Fort heureusement d'ailleurs, ils ont réussi à se tirer à temps de cette fâcheuse position pendant que l'automobile coulait à pic, dans environ 10 pieds d'eau.

Par une coïncidence

extraordinaire, une équipe de plongeurs est arrivée sur les lieux au même moment où s'est produit l'accident. On a aussitôt enfilé les équipements de plongée pour porter secours aux automobilistes qui réappa-raissaient peu après à la surface du lac.

Ils semblaient d'ailleurs très heureux de respirer un peu d'air frais. Les plongeurs allaient justement au lac Orford pour faire de la plongée sous-marine, pour leur plaisir.

Accident

M. Sévigny a raconté qu'ils venaient tout juste de passer devant l'hôtel Manoir Orford et que M. Lafleur, le conducteur, décida soudainement d'arrêter et de faire marche arrière pour aller examiner les débris de l'hôtel, récemment ravagé par un incendie.

On recula alors trop rapidement et l'auto quitta la route pour plonger de cette façon dans le lac. Ils ouvrirent immédiatement les portières pendant que l'auto s'en-goulottait dans les eaux du lac.

"On n'a eu le temps de penser à rien, sauf de sauver sa peau", a déclaré quelques heures plus tard Marc Sévigny. Ce dernier faisait de l'auto-stop à Eastman quand il est monté à bord de l'automobile de M. Lafleur.

Repêchage

La voiture, une Mustang 1968, fut retirée des eaux peu après l'accident. Les plongeurs ont alors grandement collaboré à ces opérations, puisqu'ils étaient déjà prêts à plonger dans les eaux du lac.

Le jeune Sévigny devait d'ailleurs se déclarer très chanceux de s'être tiré de ce pétrin, même s'il était trempé jusqu'aux os pour poursuivre sa route jusqu'à Sherbrooke.

Les constatations d'usage furent effectuées par des agents de la Sûreté du Québec, du détachement de Granby.

Trudeau en Yougoslavie

BELGRADE PC - Le premier ministre Trudeau est arrivé en Yougoslavie pour une visite privée, a annoncé l'ambassade canadienne, hier.

Des porte-parole ont déclaré ne pouvoir fournir aucun autre détail sur cette visite, tel que l'endroit et l'heure de l'arrivée ainsi que la durée du séjour, car il s'agit d'un voyage à caractère privé.

M. et Mme Trudeau ont quitté Ottawa samedi pour une tournée de 25 jours en Europe.

On a annoncé à Ottawa que M. Trudeau devait rendre visite au président Tito dans environ deux semaines et au premier ministre britannique, les 5 et 6 septembre. Aucun autre détail de l'itinéraire n'a été donné.

La rencontre avec le président Tito doit avoir lieu à la résidence d'été présidentielle sur l'île de

Brioni. Certains milieux croient qu'elle aura lieu lors d'une excursion en yacht en Méditerranée.

Les observateurs à Belgrade croient que les dates de ce voyage seront fixées durant le séjour de M. Trudeau.

Front commun des hôteliers de Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les grands hôtels de la métropole ont décidé de former un front commun pour faire annuler, en Cour supérieure, le règlement municipal décrétant une augmentation de 6 pour cent de la taxe d'eau pour 1971.

L'étude d'avocats Lacroix, Viau, Bélanger, Hébert, Mailloux et Beauregard, représentant une quinzaine des plus prestigieux hôtels de Montréal, a déposé le 20 juillet dernier, en Cour supérieure, sous le numéro 2039, tous les dossiers relatifs à cette contestation du règlement 4245 de la ville de Montréal.

Le président du Conseil exécutif, M. Gérard Niding, a refusé tout commentaire sur cette affaire.

La ville se voit privée d'une somme de \$2 millions d'ici la fin des procédures engagées.

La front commun indique que la hausse varie de 50 à 60 pour cent puisque la valeur locative sur laquelle la taxe est basée a été augmentée en 1971 et que les 6 pour cent d'augmentation représentent beaucoup plus, en fait, lorsqu'il est appliqué à ces évaluations plus élevées.

Une "fête de la paix" gigantesque à Vancouver

VANCOUVER PC - La gigantesque "fête de la paix" organisée samedi soir à Gastown, par les commerçants du quartier, a attiré une foule enthousiaste et bariolée de plus de 20,000 personnes.

Aucun incident n'a été signalé. Le tout s'est déroulé dans l'ordre, la joie et la bonne humeur. La contribution de la municipalité de Vancouver à cette fête destinée à effacer le mauvais souvenir des incidents survenus une semaine plus tôt dans ce quartier de boutiques et de restaurants s'est limitée à interdire toute circulation automobile dans les rues du quartier pour toute la soirée.

Ce qui a amené trois des six conseillers municipaux qui ont pris part à la fête, à souhaiter que les rues de Gastown soient plus fréquemment fermées à la circulation automobile afin d'y organiser des fêtes du même genre.

De cette fête de samedi soir, le conseiller Ed Sweeney a dit qu'elle a été un "succès incontestable".

Admirant du haut d'un deuxième étage le secteur qui a été, une semaine plus tôt, le théâtre d'émeutes, M. Sweeney, s'est écrié: "Regardez: il y en a des vieux, des jeunes, des hippies aux cheveux longs. Ils se mêlent. Ils s'amusent. C'est ça Gastown."

Il n'en est pas prêt, pour autant, à oublier ce qui s'est passé la semaine dernière. Lui et d'autres conseillers qui assistaient à la fête sont décidés à obtenir une enquête impartiale sur les bagarres. Ils espèrent que les services du procureur-général agiront avec célérité mais on ignore encore si l'enquête demandée sera distincte de celle menée par la commission de police.

Officiellement, la fête débutait à 20.30 h. Mais, une heure plus tôt, la foule commençait à affluer et bientôt, on pouvait voir les jeunes couples danser dans les rues au son d'une musique entraînante qui ne s'est arrêtée qu'à 2 h. du matin, heure officielle de fermeture. Ce qui n'a pas empêché plus d'une centaine de fêtards à demeurer sur les lieux jusqu'à 3 h. 30 h.

Pas de matraques

M. Sweeney a eu l'occasion de s'entretenir avec quelques policiers qui se mêlaient au public et s'en donnaient à cœur joie. Cette fois, il n'étaient pas de service.

"Nous sommes bien plus heureux d'être ici cette semaine que la semaine dernière, lui ont-ils dit.

Mais les policiers de service ne restaient pas indifférents à cette ambiance de foire foraine. A leur uniforme, ils avaient substitué le tournesol à la matraque de la semaine dernière.

Le public, lui aussi, avait adopté une attitude plus amicale envers les gardiens de l'ordre. Plusieurs jeunes sont venus leur serrer la main. L'un d'eux, aux cheveux tombant sur les épaules, a invité les jeunes à acclamer "la police de Vancouver". Sur quoi, un policier moustachu a répliqué en invitant le public à "acclamer les farceurs".

Quoi qu'il en soit, la drogue n'était pas de la partie, ce soir-là. Par contre, la bière et le vin coulaient à flots. Les fêtards se gavaient de pastèques, de "hot-dogs", de popcorns et de cacahuètes, gracieusement offerts, avec les boissons, par les commerçants du quartier, auxquels toute la fête, consommations comprises, n'a coûté que \$300.

"C'est magnifique", s'est exclamé un commerçant. Mais, lui et ses collègues, tout comme les conseillers municipaux, n'en oublient pas pour autant les événements de la semaine dernière. "Les poursuites judiciaires suivent leur cours, ont-ils dit.

Rappelons que les commerçants ont assigné le maire de la ville, M. Tom Campbell qui n'assistait pas à la fête en dommages intérêts pour le préjudice causé à la réputation du quartier et, par voie de conséquence, à leurs affaires.



Miss Jeune chambre

Le couronnement de Lise Ière, Miss Jeune Chambre de Farnham, a été une grande réussite. En effet, plus de 400 personnes y ont assisté tout en participant à une épluchette de blé d'Inde. On reconnaît, dans l'ordre habituel: M. Marc Robitaille, président de la Jeune Chambre de Farnham, déposant la couronne sur la tête de Lise Ière, et M. Guy Gendron, remplaçant le parrain-commanditaire, M. Michel Saint-Louis, de l'Avenir de Brome-Missisquoi.

(Photo Jacques Lapointe, Farnham)



Roulottes Montcalm

La ville de Waterloo a offert une réception civique afin d'honorer l'exécutif des Roulottes Montcalm Ltée. Dans l'ordre habituel: M. André Ferland, gérant général des Roulottes Montcalm Ltée; M. André Riendeau, vice - président; M. P.A. Roy, maire de Waterloo; M. Roland Roy, président, signant le Livre d'or; M. Richard Chabot, gérant de la production et M. Jean-Guy Laliberté, secrétaire.

(Photo J. Petit)

La GRC n'a pas d'informateurs réguliers chez les adolescents

OTTAWA PC - La gendarmerie Royale canadienne n'emploie pas d'adolescents à titre d'informateurs réguliers, a déclaré hier le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, au cours de l'émission télévisée Question Period sur le réseau CTV Canal 12.

La police accepte, à l'occasion, une information fournie par un ado-

lescent. Mais dès que celui-ci le fait plus d'une fois, les parents en sont avisés.

"Telle est la politique de la GRC et telle est aussi l'usage", a dit M. Goyer.

Le solliciteur général avait été prié de dire ce qu'il pensait des informations publiées en juillet, au sujet de documents subtilisés à un poste de la gendarmerie à Long Sault, Ont., documents prouvant que la gendarmerie versait un salaire mensuel de \$50 à des adolescents qui lui servent d'informateurs.

"C'est une pure hypothèse, dit-il, car je n'ai vu aucune document prouvant ces allégations".

La gendarmerie paye, il est vrai, les informations qu'on lui fournit, "mais, elle n'emploie pas d'adolescents à titre d'informateurs réguliers".

L'action de la gendarmerie, a ajouté M. Goyer, est du ressort du commissaire W. L. Higgett, qui agit sous les directives du solliciteur-général, lui-même responsable de la politique.

Les opérations de la police ne sauraient faire l'objet de discussions publiques, car cela entraverait le travail des forces de l'ordre. De telles discussions "seraient simplement insensées".

Agents secrets

Introduit-on des agents secrets parmi les jeunes usagers de la drogue? A cela M. Goyer répond:

"Si nous devions attendre que les instigateurs viennent eux-mêmes se dénoncer à la police, nous n'aurions pas beaucoup de succès. Nous avons recours à tous les moyens légaux pour orienter nos recherches et l'usage d'agents secrets est, à mon avis, une pratique normale".

La police, explique M. Goyer, ne se livre pas à des actions infondées sur les campus universitaires. Elle n'intervient que quand elle reçoit des indices permettant de supposer qu'il se livre, sur tel campus ou tel autre, des activités criminelles ou subversives.

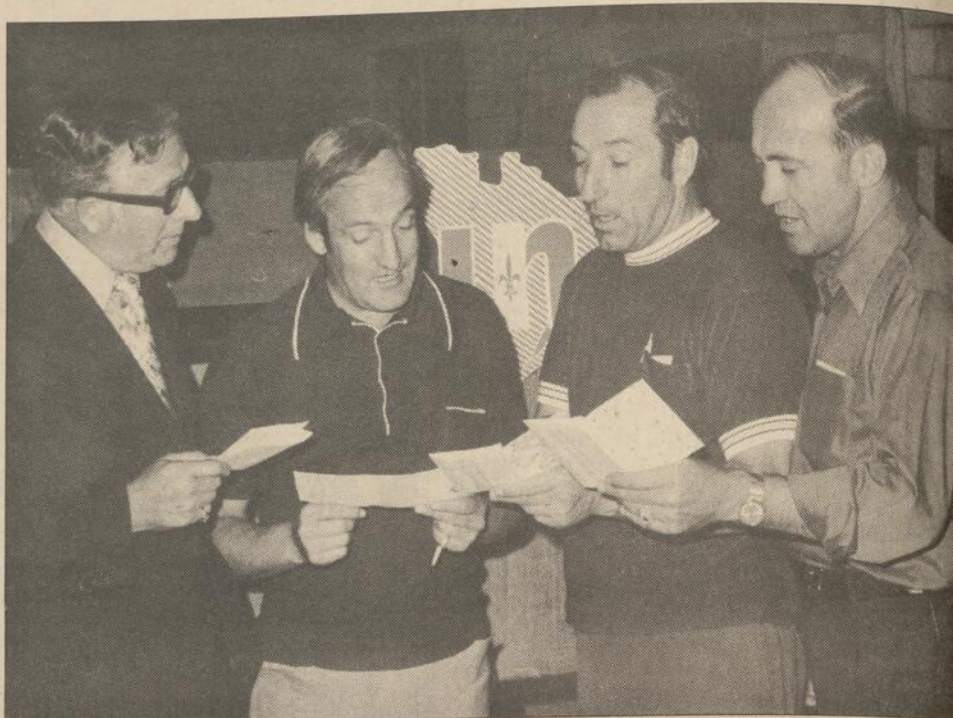
"Nous devons y aller quand nous avons des raisons de mener une enquête".

Augmentation déplorable

MONTREAL (PC) — Trois groupes de consommateurs de Montréal ont déploré l'augmentation de trois cents la livre du prix du beurre, telle qu'annoncée à Ottawa.

Ils estiment cependant que cette augmentation n'est pas aussi "tragique" que la récente augmentation du prix du lait "parce qu'il existe un très bon substitut": la margarine.

"La margarine est meilleure nutritivement et le beurre doit être considéré comme un luxe", a dit Mme Agnès Higgins, la directrice du Montréal Diet Dispensary.



"Je gagne ce trou"

Voilà ce que semble dire M. Armand Russell, député de Shefford, à l'Assemblée nationale, à ses confrères venus participer à son cinquième tournoi de golf annuel, tenu samedi au Club de golf Granby-St-Paul. Comparant leur cartes de pointage à l'issue de la journée, on reconnaît M. René Lavoie, député de Wolfe, M. Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale, M. Armand Russell, et M. Clément Vincent, député de Nicolet.

(Photo Jeannot Petit)

La saison s'achève pour les musiciens d'Orford

MONT ORFORD (GMM) - Samedi le 21 août, dans le cadre des soirées à Orford se tiendra le gala de l'Harmonie des participants d'Orford, sous la direction d'Yvon Ducène et avec la participation du Quatuor de saxophone de Pierre Bourque.

Au programme sont inscrites des oeuvres de A. M. Grétry: Danses villageoises disposées en suite d'orchestre par F. A. Gevaert 1. Ballet rustique de "Richard Cœur de Lion", 2. Gavotte de "Céphale et Procris", 3. Gigue légère de "Céphale et Procris", 4. Gavotte de "Colinette à la cour", 5. Danse en rond de "Colinette à la cour", 6. Entr'acte de "L'Épreuve villageoise", 7. Entr'acte de "L'Embaras des richesses" de Gibbons: Fantasia (arrangement de M. Mule); de Pierné: Introduction et Variations sur une ronde populaire, de Rivier: Grave et Presto, de Bartok: Allegro Barbaro; et de Absil: Danses bulgares.

Yvon Ducène est Capitaine-Commandant, Chef de musique du Régiment Royal des Guides de Belgique. L'orchestre qu'il dirige, à Bruxelles, a été formé en 1832, à

cette époque il jouait d'une part pour le palais, d'autre part pour le régiment. Il était alors composé de 40 musiciens. Après 1918, ce nombre est passé à 85 et forme aujourd'hui le grand Orchestre d'Harmonie des Guides.

Dans le sein de cet orchestre existe un orchestre de chambre qui prête son concours, lors des grandes cérémonies au Palais Royal de Bruxelles. Son répertoire va des grandes fresques sonores de Bach aux oeuvres contemporaines de Bartok et Stravinsky... en passant par Ravel, Debussy, Jean Absil, Marcel Poot, René Barbier, Camille Schmit, Louis Memeester, Toustaint de Sutter...

André Modeste Grétry, compositeur liégeois ayant vécu à Paris, composa beaucoup d'opéras et l'oeuvre précitée est une suite de danses qui ont été extraites de ses opéras.

Ce concert est le dernier que donnent les étudiants, en effet, nous arrivons à la fin de la troisième session.

Le lendemain, dimanche, le 22, un autre programme enchantera les mélomanes il y aura en

effet, à partir de 20 heures 30, par le quatuor de saxophone Pierre Bourque des interprétations de Gibbons: Fantasia (arrangement de F. J. Hemke) de Tchaikovsky: Andante, quatuor en ré majeur, Opus 11 (arrangement de Jacques Larocque) de Albéniz: Sevilla (arrangement de Marcel Mule); de Pierné: Introduction et Variations sur une ronde populaire; de Pierre Genest: Saxologie; de Pierre Max Dubois: Quatuor, de Absil: Quatuor, Opus 31, et de Jean Rivier: Grave et Presto.

Ce quatuor est composé de Pierre Bourque, Claude Brisson, Jean Bouchard, et Jacques Larocque. Pierre Bourque est professeur au Conservatoire de Québec, mais aussi professeur au Centre d'Arts d'Orford. Les trois autres membres ont fait de sérieuses études musicales au Conservatoire de Québec et de Paris. Ce quatuor a souvent fait penser à un quatuor à cordes, non pas par l'écriture des oeuvres qu'il interprète mais par sa discipline, sa musicalité, l'homogénéité avec laquelle il joue.



Domaine Préfontaine

Une vingtaine de maisons seront construites chemin de la grande Caroline, à Rougemont et formeront le développement du Domaine Préfontaine. Ce développement se trouve face au terrain de camping la Terrasse de Rougemont, dans un site très agréable.

(Photo Anita Paquette)



Route neuve, bonne route

Entre Saint-Césaire et Marieville la route no 1 (celle surnommée la route de la mort), fait présentement peau neuve. La firme Saint-Paul Construction a en effet été chargée de la réfection de ce tronçon de route ainsi que de la réfection du rang de la Montagne, à Rougemont, en direction de Saint-Jean Baptiste de Rouville. Dirigés par M. Germain Bienvenue, contremaître des chantiers (sur le marché de l'asphalte), les employés de Saint-Paul Construction sont supervisés par le surintendant de la firme, M. Guy Nadeau, qu'on reconnaît à la gauche de la photo.

(Photo Anita Paquette)

CINÉ-PARC BROMONT INC.

BROMONT
Ville de Bromont, Que.

What happens when law and order is in the hands of a black sheriff?

Stick 'em and tick 'em

Jim Brown George Kennedy Fredric March

THE WICKED WIVES OF PAUL SCHUBERT EKE SOMMER

Admission: \$1.75
Enfants moins de 12 ans admis gratuitement

ALAIN MORIN

SERVICE DE RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS

320 ST-ANGELE—GRANBY 378-1704

6 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

Nouvelles de Granby

Les voisins se plaignent

La ville de Granby recourra aux tribunaux pour faire démolir un chenil de la rue Fréchette

GRANBY (JF) - La ville de Granby prendra une injonction contre un résident de la rue Fréchette afin que soit démolie une construction qui abrite plusieurs chiens dont les aboiements et la puanteur incommode les voisins.

En effet, le conseiller

juridique de la ville de Granby, Me Guy Arsenault, a assuré les plaignants qu'il déposerait le 25 août une requête d'injonction contre M. Albert Gagné, 325 rue Fréchette, afin de régler de façon définitive le problème que se pose depuis quelque temps déjà.

Tel est le résultat de plusieurs plaintes formulées par les résidents de cet entourage qui, dans une dernière tentative, se sont rendus au conseil municipal pour plaider leur cause.

Ils ont aussi violemment critiqué la lenteur de la ville de Granby à

prendre les procédures qui s'imposent pour éliminer la désagréable situation dont ils ont à souffrir.

M. Roger Gagnon, un des citoyens du groupe, a relaté qu'il avait lui-même porté plainte à cet effet dans la nuit de 20 au 21 juin. L'agent Ghislain Gaudreau s'était alors rendu sur les lieux à la suite de cette plainte.

Le lendemain, M. Gagnon s'était rendu lui-même au poste pour rencontrer le directeur Raymond Forand et par la suite l'inspecteur des bâtiments de la ville de Granby, M. J.-Eugène Brodeur.

M. Forand lui avait alors répondu qu'un avis de 48 heures serait donné à M. Gagné afin qu'il corrige cette pénible situation.

Pourtant, on était maintenant rendu au 9 août et le chenil était toujours là, les chiens aboyaient toujours et la senteur était bien la même que précédemment.

M. Gagné dit alors: "J'ai l'impression que j'ai du personnel qui ne font pas leur ouvrage, qui ne prennent pas leur responsabilité."

On dut alors expliquer que des démarches avaient été effectuées et que des plaintes avaient été enregistrées et considérées mais qu'avec les vacances, il y avait eu certains délais qui peuvent sembler plus longs.

D'ailleurs, la ville veut s'assurer de tous les éléments qui permettront de poser un geste qui n'offrira aucune autre solution que la démolition de cette construction.

On répliqua alors que par l'application des règlements municipaux de construction ou autres, on parviendrait à ces fins. On trouva inconcevable que la ville ne puisse arriver aux mêmes résultats par ces règlements municipaux.

Le conseiller juridique dut alors faire comprendre que des amendes étaient prévues pour celui qui enfreint un règlement municipal mais qu'après avoir déboursé l'amende requise, ce dernier peut continuer et enfreindre le règlement de nouveau. Ce serait alors un processus qui pourrait se répéter fréquemment sans nécessairement atteindre le but visé.

Une injonction émanant de la Cour supérieure serait à ce moment le seul remède pour débarrasser ces gens de cette construction. On avait aussi rapporté au cours des débats que l'odeur nauséabonde qui se dégage de ce chenil est telle que les voisins ne peuvent manger à l'extérieur au cours des journées chaudes de l'été. Les aboiements nocturnes de ces chiens empêchent aussi les gens de dormir.

On dit aussi que le chenil ne répondait pas aux normes de la construction et qu'un règlement municipal défend la présence de chenil dans Granby.

On proposa alors de saisir les chiens ou de les faire disparaître. Me Arsenault dit encore une fois expliquer que l'on ne pouvait agir ainsi en s'appuyant sur les règlements municipaux.

Le contrôleur-greffier, M. Donat Brosseau, avait aussi spécifié auparavant que les règlements municipaux ne donnaient pas le droit à une municipalité de se substituer à la décision des tribunaux.

On dut alors recourir à des comparaisons pour faire saisir à ces contribuables, visiblement exaspérés, qu'une injonction était la seule solution à la cause de toutes leurs plaintes.

Il semble bien également que la ville ne vise pas seulement à corriger la situation soulevée par la présence de ce chenil. On inclura fort probablement d'autres items dans cette requête d'injonction et tout semble indiquer que ce serait assez expéditif.

Il fut possible de savoir que ce projet fut adopté à l'unanimité, par le jury, lors de la rencontre du comité de sélection, à Sherbrooke. Le complexe sera érigé dans le secteur des rues Bourgeois, Routhier, Groulx, Gouin et Cyr.



Des manifestants attirent l'attention des automobilistes qui circulent sur la voie d'accès conduisant à l'autoroute, en les invitant à "sentir" la pollution de la rivière Yamaska, qui agonise à l'arrière plan. (Photo J. Petit)

Manifestation funèbre en l'honneur de la Yamaska

GRANBY — Une manifestation très colorée s'est déroulée, hier après-midi, dimanche, sur un ponton de la voie d'accès à l'autoroute des Cantons de l'Est qui enjambe la rivière Yamaska.

La manifestation était organisée dans le cadre de la grande offensive entreprise par le Conseil régional de développement du Haut-Yamaska afin de sensibiliser la population de Granby et des environs aux problèmes criants causés par la pollution de la rivière Yamaska.

Les manifestants, tout de noir habillés et portant des masques, ont planté des croix sur les berges mal odorantes de la rivière Yamaska. Une couronne mortuaire, déposée aux pieds de l'indicateur, désignant la rivière Yamaska aux nombreux automobilistes empruntant cette voie d'accès, à quelques milles de Granby, voulait signifier la mort lente, mais semble-t-il inexorable, de cette voie d'eau polluée.

Les personnages de la

manifestation, une dizaine, avant à leur tête le directeur général du CRD du Haut-Yamaska, M. Jean Massé, ont ensuite déambulé sur le ponton enjambant la rivière avec des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Egout", "De la Yamaska", "Sentez". La morne température de dimanche après-midi, joint à l'allure mortuaire de la manifestation était de nature à sensibiliser les automobilistes en promenade qui ralentissaient pour voir ou pour... sentir.

Cette manifestation, qui fait partie d'un vaste programme de sensibilisation de la population, avait pour but spécifique de faire pression sur les différents paliers de gouvernement afin, selon M. Massé, que ceux-ci "saisissent" l'urgence d'une Régie des eaux, dotée des pouvoirs et des moyens nécessaires pour lutter efficacement contre la pollution des bassins.

Rappelons qu'un différend met actuellement en cause le CRD et le ministre responsable de l'En-

vironnement, le Dr Victor C. Goldbloom, relativement à l'autorité de la Régie des Eaux du Québec, concernant le programme de dépollution des eaux de la province et en particulier du bassin de la Yamaska. Le ministre de l'Environnement hésite à confier ce programme à la Régie des Eaux.

De son côté, le CRD souhaite ardemment que le gouvernement provincial adopte ou élabore le plus rapidement possible un Code de l'eau afin que s'établissent les structures nécessaires au programme de dépollution des eaux.

Le gouvernement, quant à lui, entend seulement refondre les lois existantes et, à l'aide d'une loi-cadre, constituer l'autorité voulue pour prendre en mains et mettre en application le

programme du bassin de la Yamaska.

Déjà, le Conseil régional de développement a entrepris les travaux afin d'aménager une partie des berges de la rivière qui coule dans Granby. Des jeunes, subventionnés par le programme fédéral de Perspectives Jeunesse, s'affairent actuellement à nettoyer le lit de la rivière et ses abords afin de lui redonner son aspect d'antan.

La bande de terrain qui sera complètement réaménagée est comprise entre le pont de la rue Montagne et le premier barrage de la Yamaska, du côté de la rue Denison, entre la voie de chemin de fer du CN et les berges de la rivière. Ce travail qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'été permettra de redonner à notre rivière son aspect naturel.

Autrefois de Granby

Secrétaire de presse adjoint du premier ministre du Canada

GRANBY — M. André Massé est entré au service de presse du bureau du premier ministre du Canada, au titre de secrétaire de presse adjoint. C'est le premier ministre, M. Pierre E. Trudeau qui vient d'annoncer ce changement de personnel dans son service de presse. M. André Massé est le fils de M. et Mme Emmanuel Massé, autrefois de Granby. M. Massé, âgé de 26 ans, est né à Sherbrooke. Il a fait ses études primaires à Granby, à l'école Christ-Roi, de 1950 à 1957. Ses études classiques au collège Mgr Prince, de 1957 à 1961, puis au séminaire de St-Hyacinthe de 1961 à 1963, où il se montre très actif dans les activités parascolaires et le journalisme étudiant. Il entre à l'université de Sherbrooke en 1963.

En 1965, il est bachelier des Arts de l'université de Sherbrooke et, en 1967, bachelier en Sciences politiques de l'université d'Ottawa. Il poursuit ses études supérieures à l'université d'Ottawa jusqu'en février 1968, puis se joint à l'équipe de M. Trudeau pour sa campagne à la direction du Parti libéral.

M. Massé entre au cabinet du premier ministre en mars 1969, comme adjoint de section pour le Québec, après avoir été adjoint administratif de M. Paul Gérin-Lajoie, alors membre de l'Assemblée nationale du Québec. De juin, l'année dernière, jusqu'à sa



M. André Massé

nomination au poste de secrétaire de presse adjoint du Cabinet du premier ministre, M. Massé a été adjoint spécial de M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale.



En flânant rue Principale

Quoique la température ait été maussade, les responsables du CRD s'en sont donné à cœur joie, hier, dans la croisade anti-pollution qu'ils ont entreprise. Non qu'ils aient nettoyé les rives de la Yamaska, mais, par une mascarade cocasse, ils ont tenté d'attirer l'attention des automobilistes empruntant la voie d'accès à l'autoroute des Cantons de l'Est.

Mais aujourd'hui, les passants se demanderont peut-être ce que veulent dire ces couronnes mortuaires déposées près des poteaux indiquant que la coule la Yamaska. Si les plus curieux s'arrêtent, peut-être leur nez leur donnera-t-il la réponse?

Les pauvres fleurs cependant auront leur parfum couvert par celui nauséux de la rivière. Le fleuriste Lucien Roy, qui les a offerts, leur a réservé ainsi un fort méchant destin. Elles étaient cependant si fraîches avant de finir là...

Pierre-L. Beauregard construira à Granby

GRANBY (JF) — Il ne fait plus aucun doute maintenant que la Société centrale d'hypothèques et de logement ait accordé à la compagnie Pierre-L. Beauregard la construction de 176 logements à caractère social, à Granby.

C'est ce qu'a déclaré une source d'information digne de foi précisant qu'il s'agit de constructions en béton, formant un projet intégré et composé de différents modèles.

Tous les détails de cet important projet, a-t-on précisé, seront révélés mardi, à 5 heures, lors d'une conférence de presse qui sera tenue au motel Le Grand-Bien, à Granby.

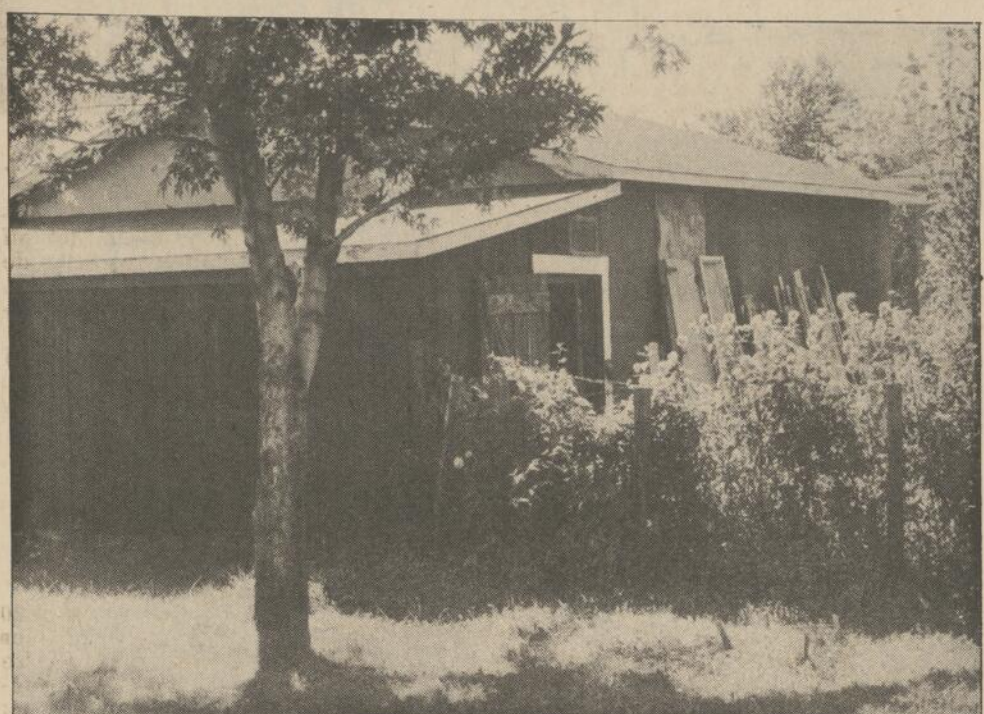
Il fut possible de savoir que ce projet fut adopté à l'unanimité, par le jury, lors de la rencontre du comité de sélection, à Sherbrooke. Le complexe sera érigé dans le secteur des rues Bourgeois, Routhier, Groulx, Gouin et Cyr.

Quant au complexe comme tel, il comprendra des logements de 1, 2 et 3 chambres. Ainsi, on retrouvera 22 logis d'une chambre, deux de trois pièces, 22 autres logis de 3 chambres, ou 5 pièces. Les autres unités se répartiront en logis de 2 chambres, ou 4 pièces, et même plus, afin d'accommoder les familles plus nombreuses.

L'ensemble du projet sera à l'épreuve du feu puisqu'il est plus particulièrement destiné aux familles nombreuses. On a donc considéré le nombre de citoyens qui résideront dans ces habitations.

Afin de dissiper tout doute, il faut préciser que M. Pierre L. Beauregard, est un citoyen de Dunham, même s'il réside à Montréal.

Il est propriétaire et président de plusieurs compagnies de construction dont Grand Prix Construction, Le Château de Bois, Lakeview, et Pierre L. Beauregard.



Cette construction est la cause de toutes les plaintes qui ont été formulées jusqu'à présent. Lorsque des agents de la Sûreté municipale se rendent à cet endroit, à la suite de plaintes, on ne leur répond pas. Entre-temps, les chiens aboient et incommode tous les voisins.

(Photo La Voix de l'Est)

Des enfants risquent leur vie chaque jour

GRANBY — Le laisser-faire ou la négligence de parents pourraient être la cause directe de graves accidents au Campus de la rue Denison. Rappelons que la construction de cet important campus polyvalent nécessite l'emploi de matières explosives afin de déplacer des masses de roc durant les travaux de terrassement. Le surintendant du chantier, M. Albert Pilon, nous a informés qu'une fois de plus des enfants, à l'insu de leurs parents, pénètrent quotidiennement

ment sur les terrains du Campus.

Comme la période de dynamitage doit se poursuivre encore quelques temps, une demande pressante est adressée à toute la population et particulièrement aux parents afin que ceux-ci ne permettent pas que leur insouciance soit la cause d'accidents graves. Soulignons d'autre part que la firme C. Durand, qui effectue la construction du Campus a installé d'autres barrières afin d'interdire l'accès au terrain. Cependant

des enfants à bicyclette risquent leur vie en traversant ces barrières et en s'introduisant dans les zones de dynamitage.

Tous ceux qui doivent se rendre pour affaire sur le site de construction doivent obligatoirement emprunter l'entrée principale située sur la rue Denison et s'adresser au surintendant du chantier, M. Pilon, afin d'obtenir les autorisations et les renseignements désirés.



Le Club d'administration industrielle du Canada tiendra cette année son premier congrès provincial à Granby, le 2 octobre et déjà les responsables de cet événement se réunissent afin de mettre au point tous les détails des activités; on les voit ici discuter sur certains points et ce sont, dans l'ordre habituel: M. Jean-Marie Lachance, responsable des relations publiques pour la région 9; M. Claude Boisvert, vice-président exécutif de la région 9; M. Jean-Marie Girard, président de la région 9 et M. Normand Saint-Onge, président du chapitre de Granby et vice-président financier de la région 9.

(Photo J. Petit)

Le CAIC tiendra son premier congrès provincial à Granby

GRANBY (par Geneviève MILLOT) - Le premier congrès provincial des Clubs d'administration industrielle du Canada se tiendra à Granby, le 2 octobre 1971, et ce sont les responsables de la région 9 qui sont chargés de tous les travaux d'organisation de cette journée.

En effet, la province de Québec a été divisée en trois régions pour les besoins du CAIC et Granby est placée dans la région 9 dont le président est M. Jean-Marie Girard, de Sherbrooke.

Le congrès provincial, auquel participera des personnalités venant de tout le pays et de toute la province, se déroulera

le même jour que la visite industrielle organisée par le CAIC de Granby.

Toutefois, les membres du CAIC auront des activités spéciales pour leurs membres, en plus de la tournée des usines de Granby et un programme particulier pour les dames qui accompagneront les congressistes.

Des séminaires seront en effet au programme dont on aura pour sujet l'étude du prix de revient et ce sera le Dr Couturier, de l'Université Laval, de Québec, qui en sera titulaire et l'autre, intitulé "La chaise du président" sera offert en français et en anglais et permettra d'étudier une série de cas amenés à la réflexion des membres.

Les principaux responsables de l'organisation de ce congrès, le premier du genre, sont MM. Jean-Marie Girard, de Sherbrooke président de la région 9 du CAIC; M. Jean-Marie Lachance, responsable des relations publiques; M. Claude Boisvert, vice-président exécutif de la région 9 et M. Normand Saint-Onge, président du chapitre de Granby et vice-président exécutif-financier de la région 9.

Pour cette occasion on attend des personnalités du mouvement tel le président national des CAIC, M. Benoît Giroux, le vice-président exécutif, M. Visockis et le président provincial, M. Gilles Gaudreau.

THEATRE PALACE GRANBY 372-4446

Horaire: LOVE STORY lundi à vendredi à 9 h. 15 p.m. Les Dynamiteros: lundi à vendredi à 7 h. 25 p.m. — passes non valables —

Une histoire d'amour Ali MacGraw - Ryan O'Neal

"LOVE STORY" en français! EN COULEURS

ON NE DOIT JAMAIS REGRETTER D'AVOIR AIMÉ ELLE ETANT BELLE ET TENDREMENT INTELLIGENTE. ELLE AIMAIT MOI. J'AI EU UN SUCCÈS MONDIAL.

ET MOI

AUSSEI SECOND GRAND PRIX D'ARTS

BOURRE D'ACTION A VOUS EN COUPER LE SOUFFLE!

LES DYNAMITEROS

ADMISSION: ADULTES 12.00 — JEUNES DE 14 ANS 7.00 — (CARTES DE RESERVATION MALADES ENVOI)

Editorial

C'est le temps ou jamais de le prouver

En principe, le gouvernement fédéral pourrait maintenant procéder à la proclamation officielle des districts bilingues.

On se souvient que le conseil consultatif des districts bilingues, présidé par M. Roger Duhamel, déposait le 4 mai dernier à la Chambre des Communes un rapport recommandant au gouvernement la création de 37 districts bilingues à travers le Canada. Selon la Loi des langues officielles, le gouvernement Trudeau était tenu de laisser écouler une période de 90 jours avant de se prononcer sur les recommandations qui lui étaient faites et avant de procéder à la proclamation officielle des districts.

Deux des 37 districts bilingues englobent respectivement la province de Québec en entier et toute la province du Nouveau-Brunswick.

Dans l'ensemble, le rapport Duhamel a été favorablement accueilli. Toutefois, de vives protestations sont venues du Parti québécois qui estime que la création des districts bilingues dans diverses régions du Canada équivaut à ériger des "réserves" pour francophones. Quant à faire du Québec tout entier un district bilingue, le PQ croit que serait là consacrer la parité entre le français et l'anglais sur le territoire québécois.

Cette appréhension, du moins dans l'esprit du conseil consultatif des districts bilingues, ne serait pas tout à fait justifiée. En effet, le conseil a bien précisé que le but de la création de ces districts n'est pas de réglementer la langue que doivent parler les citoyens mais de s'assurer que ces derniers puissent s'adresser aux organismes fédéraux dans la langue officielle de leur choix.

Pour le directeur du syndicat des Métallurgistes, M. Jean Gérin Lajoie, le rapport Duhamel n'est qu'un "savant camouflage" conçu pour renforcer l'usage de l'anglais au Québec.

Enfin l'Alliance de la fonction publique du Canada vient de s'opposer énergiquement à l'instauration de districts fédéraux au Québec et au Nouveau-Brunswick. Dans une lettre adressée au Premier Ministre, M. Claude Edwards, président de l'Alliance, demande que l'instauration des districts bilingues soit retardée jusqu'à la publication des données de recensement pour 1971. La recommandation de la Commission voulant que tout le Québec devienne un district bilingue, compromettrait gravement les droits culturels et linguistiques des Canadiens d'expression française au Québec, surtout ceux qui habitent dans les régions où le français prédomine, affirme l'Alliance.

La lettre ajoute que les recommandations en question "ne tiendraient pas suffisamment compte des structures linguistiques des provinces et ne seraient pas dans l'intérêt des 35,2 pour cent des francophones et de 13,3 pour cent d'anglophones qui sont minorité respectivement au Nouveau-Brunswick et au Québec.

Le gouvernement fédéral aurait tout intérêt à retarder l'instauration des districts bilingues jusqu'à la publication des données du recensement 1971, cela afin que les décisions prises correspondent à des réalités 1971.

Aux termes de la Loi des langues officielles, la minorité officielle doit représenter au moins 10 pour cent de la population d'une région pour qu'on puisse proclamer cette dernière district bilingue.

De très nombreuses régions du Québec ne correspondant pas à cette norme. En fait, à l'exception de Montréal et des Cantons de l'Est peu de régions comptent une population anglophone supérieure à 10 pour cent.

Nous pourrions accepter des exceptions, pour des régions comme Québec, Trois-Rivières, Granby et certaines autres, en autant que le même principe soit accepté dans d'autres provinces. Ainsi par exemple, Toronto pourrait devenir district bilingue même si le pourcentage de francophones de cette ville est inférieur aux normes établies.

Le premier ministre Trudeau a toujours soutenu que le Québec était une province comme les autres. C'est le temps ou jamais de le prouver.

Sylvio Saint-Amant

Point de vue

La santé de nos jeunes

Il y a de bons et de mauvais pauvres, comme il y a de bons et de mauvais riches.

C'est pourquoi le président du comité exécutif de Montréal a tort de mettre tous les déshérités dans le même sac.

Que ce soit une juridiction provinciale ou municipale, il importe de faire quelque chose pour améliorer l'état de santé des enfants vivant dans les milieux défavorisés.

Dire, comme le fait M. Niding, que la ville de Montréal n'est pas responsable, si le père de famille achète de la bière ou de la marijuana, au lieu de la nourriture, ne règle pas le problème.

Nous préférons de beaucoup, à cette déclaration, les mesures prises par le ministre des Affaires sociales en vue d'améliorer l'alimentation et le traitement de tous les jeunes qui, pour une raison ou une autre, souffrent de déficiences ou de maladies dont les parents ne se préoccupent pas.

Des enfants déshérités, du reste, il y en a, non pas seulement à Montréal, mais partout au Québec. Or, si la santé de ces enfants est mauvaise, c'est la société qui devra les faire vivre.

Ainsi, au lieu d'être un actif pour la société, ils seront un fardeau. D'où l'importance de surveiller leur santé, de faire soigner au foyer ou à l'hôpital ceux qui ont besoin de soins.

Il importe d'autre part de surveiller davantage leur alimentation pour qu'elle soit appropriée à leur état.

Ne l'oublions pas: des enfants en bonne santé réussissent mieux en classe que des écoliers, que la sous-alimentation laisse sans défense contre la maladie.

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

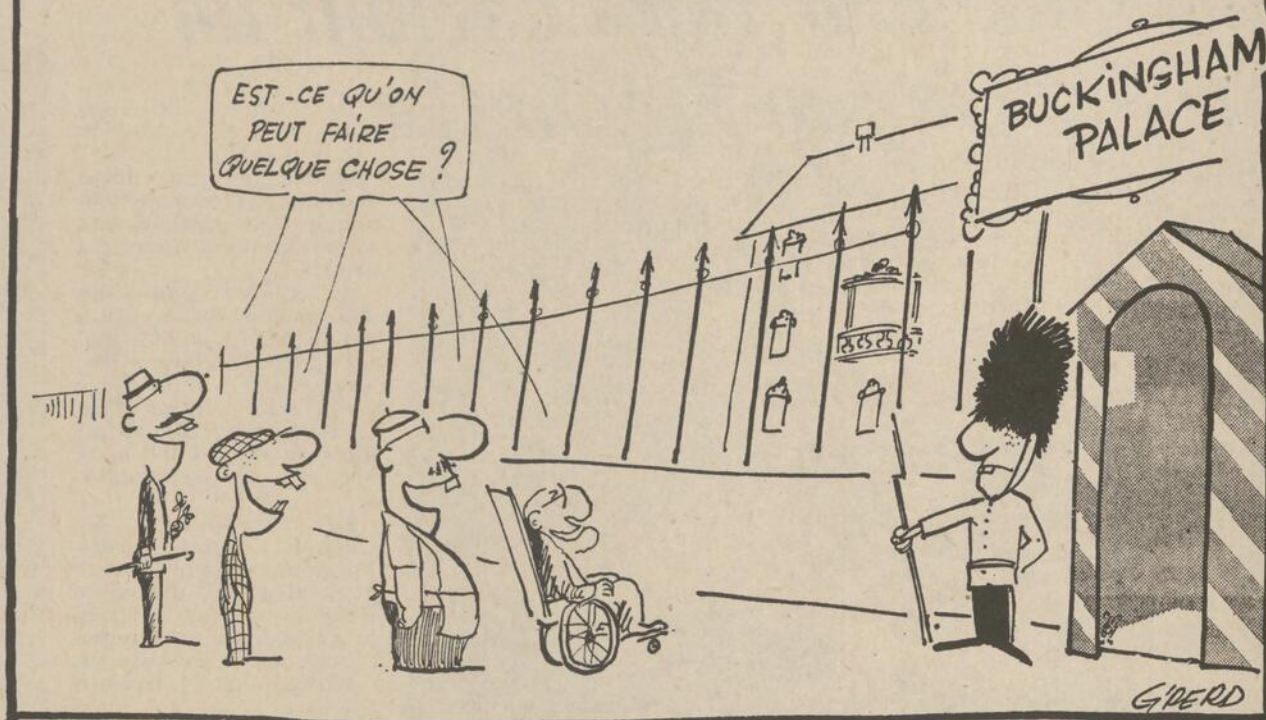
La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour					
Samedi	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine					
Année	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679

... la princesse Anne ne songe pas à l'amour



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

Quelles sont les ambitions de l'ambassadeur canadien à Paris?

NDLR: Nous avons publié vendredi la première tranche d'un documentaire sur M. Léo Cadieux, ambassadeur du Canada en France. On y rappelait que l'ambassadeur vit actuellement les plus belles années de sa vie en plus d'élaborer sur ses loisirs et sur la vie politique de cet homme au Canada. La deuxième tranche de ce documentaire que nous publions aujourd'hui révèle les ambitions de M. Cadieux, traitée de l'équipe qui l'entoure, de l'ambassade canadienne à Paris et des relations franco-canadiennes.

PARIS (PC) — Quelles sont les ambitions futures de M. Léo Cadieux, ambassadeur du Canada en France? Celui-ci sourit et répond:

"Je suis arrivé à l'âge heureux où je peux m'installer dans le présent. Je n'ai pas d'arrière-pensées et je suis sans projets".

Réflexion philosophique et poétique à la fois, émanant de l'humaniste.

Une certaine rumeur pourtant, qui se fait persistante, veut qu'il devienne un jour gouverneur - général du Canada. On prétend que le poste revient maintenant à un Canadien de langue française.

"Je ne veux pas spéculer sur une rumeur, aussi flateuse qu'elle soit pour moi. J'ai toujours essayé de servir mon pays avec dévouement. Mon devoir, je veux le concevoir au jour le jour".

Homme de dévouement, il est aussi homme d'équipe. "Tout doit se faire en équipe", dit-il à propos du travail de l'ambassade. Il préside lui-même les comités de coordination et de planification et de gérance de même que celui des agents diplomatiques mais il sait faire confiance à ses collaborateurs dont il reconnaît la compétence. Il leur "donne du jeu" et entretient avec eux un dialogue très serré.

Les services administratifs du Canada en France sont intégrés et gérés par le ministère des Affaires extérieures, mais tous les ministères ont leur mot à dire dans l'administration et c'est pour cela qu'a été créé le comité de coordination qui agit activement depuis 1968. C'est ce comité qui a permis au personnel de faire équipe. Il étudie tous les projets afin de mieux concerter les efforts.

L'action de l'ambassade est double: elle joue à la fois sur le plan diplomatique et sur le plan de la présence du Canada en France. Sur ce dernier

plan, elle a permis à notre pays d'entretenir le dialogue et même de gagner du terrain au moment de la période difficile" qui s'inscrivait entre 1967 et 1970.

Relations

Les relations franco-canadiennes n'ont pas cessé de s'améliorer depuis. Le froid causé par la visite du général de Gaulle, au Québec en 1967 fait maintenant partie de l'histoire. Aujourd'hui, ces relations sont redevenues normales. Avant, elles avaient été politisées et faussées.

M. Cadieux a fait beaucoup, depuis son accréditation auprès du président de la République française, le 16 octobre 1970, pour amener Ottawa et Québec à comprendre qu'il ne faut pas mettre la France en état de choisir entre les deux. S'il y a un différend, souligne-t-il, il appartient à Québec et à Ottawa de le régler, sans ingérence extérieure.

Le gouvernement français a d'ailleurs fait l'impossible lors de la récente visite du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, en France, pour soigner le Canada. A un déjeuner offert à la Délégation générale du Québec, où M. Cadieux occupait une place à la table d'honneur, le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann, a levé son verre "au Canada, dont le Québec fait partie".

Il fut un temps, pas tellement lointain, où on "oubliait" d'inviter les membres du haut personnel de l'ambassade du Canada dans les milieux français. Tout l'intérêt se portait sur le Québec.

L'équipe

Homme d'équipe, notre ambassadeur est appuyé par des hommes compétents.

M. Jacques Dupuis, le "numéro deux" de l'ambassade, est en poste depuis trois ans. Il est l'exécutant. Il voit à ce que le travail se fasse. Il a beaucoup à voir dans une ambassade qui dispose d'un budget de près de \$2 millions et qui compte 235 employés, dont la moitié sont des Français.

Trois conseillers politiques, MM. Wood, Périard et Mitchell, un ministre conseiller commercial, M. Claude Charland, en poste depuis 1969, un ministre conseiller économique, M.

Wilfrid Lavoie, en poste depuis quatre ans.

L'ambassade compte 38 agents diplomatiques, y compris les postes consulaires de Marseille et de Bordeaux. M. Paul Boudreau, en poste depuis près de quatre ans, est conseiller d'ambassade et attaché de presse. Il est porte-parole de l'ambassade et responsable du secteur de la présence canadienne.

M. Victor Caron est conseiller scientifique et M. Jacques Asselin conseiller culturel. C'est lui qui est responsable de la commission mixte chargée de l'administration des accords - cadres culturels entre les deux pays.

Le colonel Douglas Power est attaché militaire et M. Roger Bougie, au rang de conseiller, est administrateur.

D'autres services gouvernementaux dépendent de l'ambassade du Canada, ceux de l'Office national du film, du Centre culturel sous la direction de M. Guy Viau, de l'immigration, du tourisme, d'information - Canada qui s'occupe du secteur des expositions diverses auxquelles participent notre pays.

Le service d'immigration, dirigé par M. Jacques Denault, aide également les Canadiens qui viennent en France dans le programme d'échange de jeunes, par exemple. Ainsi, cet été, ils seront 3.400 à venir travailler en Europe, dont 700 en France.

L'ambassadeur, malgré ses trois ou quatre déjeuners d'affaires par semaine, et autant de dîners avec des représentants d'autres ambassades, du milieu gouvernemental, des hommes d'affaires français, doit quand même diriger le travail de tous ces secteurs d'activité.

Il se plaît toutefois à prendre au moins un repas par jour avec les siens, chose qu'il ne pouvait pas toujours se permettre à Ottawa quand le travail du ministère de la Défense nationale le prenait tout entier.

Il ne peut malheureusement, pendant ses temps libres, avoir toujours sa femme à ses côtés. Elle a, elle aussi, son programme d'activités à remplir, ses sorties officielles, son rôle d'hôtesse du Canada, sa maison à tenir et à administrer. Elle est, bien sûr, le premier pilier de cette équipe compétente qui l'appuie.

Un conflit scolaire oppose les francophones aux anglophones

tion religieuse.

Comme preuve, il affirme que deux des trois commissaires anglophones catholiques du "Nipissing Board of Education" sont sympathiques aux demandes de la majorité francophones.

"Sur les 17 commissaires, il y a six catholiques et les autres ce sont des orangistes", précise-t-il. Le Dr Gervais explique, d'autre part, que la situation actuelle a nuí considérablement au recrutement d'enseignants de langue française. Les professeurs francophones représentent environ 60 pour cent du corps enseignant de l'institution. Ce qui, selon lui, n'est pas suffisant.

Solution

Il avoue que la solution la plus logique à ce problème qui divise les deux groupes linguistiques, serait de créer deux commissions scolaires dans le district actuel, une pour les francophones, l'autre pour les anglophones.

Le Dr Gervais souligne, de plus, qu'à quatre reprises depuis qu'il est commissaire, soit depuis janvier dernier, des représentants des francophones ont rencontré les autorités du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Toutefois, ajoute-t-il, ces derniers ont toujours soutenu qu'ils ne pouvaient intervenir et qu'ils respectaient l'autorité locale, la "Nipissing Board of Education".

Il est parmi ceux qui craignent que le conflit ne débouche sur la violence. Il le compare à "un baril de poudre". Le Dr Gervais déclare que les francophones ne reculeront pas et qu'ils ne toléreront plus la direction de la minorité anglophone. Ici, à Sturgeon Falls, a-t-il dit les anglophones ont toujours gouverné dans tout: écoles, commerce, affaires municipales, loisirs, etc.

"C'est fini ce temps car il y a eu réveil des francophones" a-t-il lancé.

Plus de 80 pour cent des 7.000 citoyens de Sturgeon Falls sont de langue française, a-t-il rappelé.

Le Dr Gervais a précisé qu'il n'encouragera pas les enseignants francophones à boycotter les cours à la reprise des classes, au début de septembre, mais qu'il croyait que les étudiants refuseront, eux, de revenir à l'école si l'on n'a pas solutionné le conflit à leur satisfaction.

Sur place

A Ottawa, le secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Ontario, M. Remy Beaugard, a déclaré, vendredi dans une entrevue, qu'il revenait de Sturgeon Falls où il est allé se rendre compte de la situation.

M. Beaugard, un ex-rechercheur du parti conservateur, a confirmé l'état de la situation décrite par le Dr Gervais.

Il a dit que l'ACFO apporte et continuera son soutien à la majorité francophone de Sturgeon Falls.

Il a, lui aussi, souligné qu'il est fortement question de grèves d'enseignants et d'étudiants francophones si un règlement du conflit n'intervient pas au cours des prochaines semaines.

"Les francophones ne veulent plus avoir les anglophones dans leur cour", a-t-il dit, alors qu'il rappelait l'opposition des premiers à ce que l'on construise une annexe à l'école actuelle.

Il a fait la tournée des grands ducs

Bourassa livre un message d'espoir aux citoyens du nord-ouest de la province

Par PAUL LONGPRE
LA SARRE PC - C'est un message d'espoir que le premier ministre Bourassa est allé porter dimanche aux Québécois du Nord-Ouest, à l'aube du développement du bassin de la baie James.

Participant au Congrès régional libéral qui groupait à La Sarre plus de 600 militants, ainsi que les maires des principales villes de l'Abitibi et du Témiscamingue, le chef politique a tenté de rassurer les troupes libérales et la population du Nord-Ouest où ce gigantesque projet de développement soulève un scepticisme facilement décelable.

M. Bourassa est descendu à Rouyn vers 20 h, samedi, sur un aéroport désert. Il avait décidé, après une jour-

née très chargée à Rivière-du-Loup, où l'avait amené les Jeux d'Été du Québec, de prendre une bonne soirée de repos. Echappant ainsi à la vigilance de la presse, il a fait la "tournée des grands ducs" en effet, il a visité les trois discothèques de l'endroit.

Comme ces établissements comprenaient également des salles de réception et qu'on était un samedi d'août, il en a profité, causant une surprise bien compréhensible, pour aller présenter ses vœux à trois couples de nouveaux mariés.

Revenu dimanche aux choses sérieuses, il rencontra en matinée les dirigeants du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue

ODAT, groupe d'animation et de planification socio-économique extrêmement actif dans la région.

Baie James

Le chef libéral s'est ensuite adressé à ses partisans dans l'après-midi, répondant à de nombreuses questions. La plupart des préoccupations avaient pour "oile de fond la baie James et les retombées économiques" qui devraient en recevoir le Nord-Ouest québécois.

"Vous pouvez reprendre espoir, leur a assuré M. Bourassa. Mes récents voyages à New-York et San Francisco m'ont prouvé l'intérêt que suscite le potentiel de développement du Québec, de même que l'importance de cette

denrée de plus en plus précieuse: les ressources énergétiques. Et c'est dans votre région que se trouvent ces ressources".

Il n'en reste pas moins que des conversations avec quelques maires et dirigeants de groupes de pression laissent facilement voir un scepticisme bien propre à une région qui a trop longtemps vécu de chimères et de promesses.

Ainsi, un militant libéral formulait en assemblée une crainte partagée par une bonne partie de la population: "Ce projet ne passera-t-il pas à trois pieds par-dessus la tête des gens du Nord-Ouest?"

En fait, on craint généralement que le gouvernement ne se serve d'un projet important, mais à longue portée, pour éviter de présenter des solutions rapides aux nombreux problèmes qui se posent aujourd'hui à cette région: dégringolade minière, l'industrie sur laquelle elle vit principalement; exode des jeunes vers des pays plus prometteurs; flottement du marché forestier; deuxième pilier de l'économie régionale.

Le maire de Rouyn, ville qui constitue une Noranda, le principal centre urbain de cette vaste région, M. Jean-Charles Coutu, a proposé, quant à lui, une décentralisation dans l'exécution particulière, ment en ce qui touche le développement intégré des zones habitées devant aller de pair avec le développement de la baie James.

"Notre crainte, a-t-il dit, c'est que les décisions soient prises par les bureaux de Montréal et de Québec, dans des consultations avec les principaux intéressés. Si les centres de décision devaient demeurer à l'extérieur, on oublierait alors certainement le Nord-Ouest".

Sur ce point précis, M. Bourassa a conseillé au maire de Rouyn de soumettre cette suggestion au Conseil d'administration de la Société de développement de la baie James, dès qu'il sera formé. Cela ne tardera pas d'ailleurs, a-t-il ajouté.

En effet, le premier ministre n'a plus qu'à consulter les chefs des partis politiques sur le choix du président de la Société, les 4 autres du conseil d'administration étant déjà choisis. L'un de ces personnages importants sera de la région du Nord-Ouest, a-t-il promis. C'est ici un secret de polichinelle qu'il s'agit de M. Lucien Cliche, avocat bien connu de Val d'Or et membre du conseil d'administration Soquem.

Tourisme

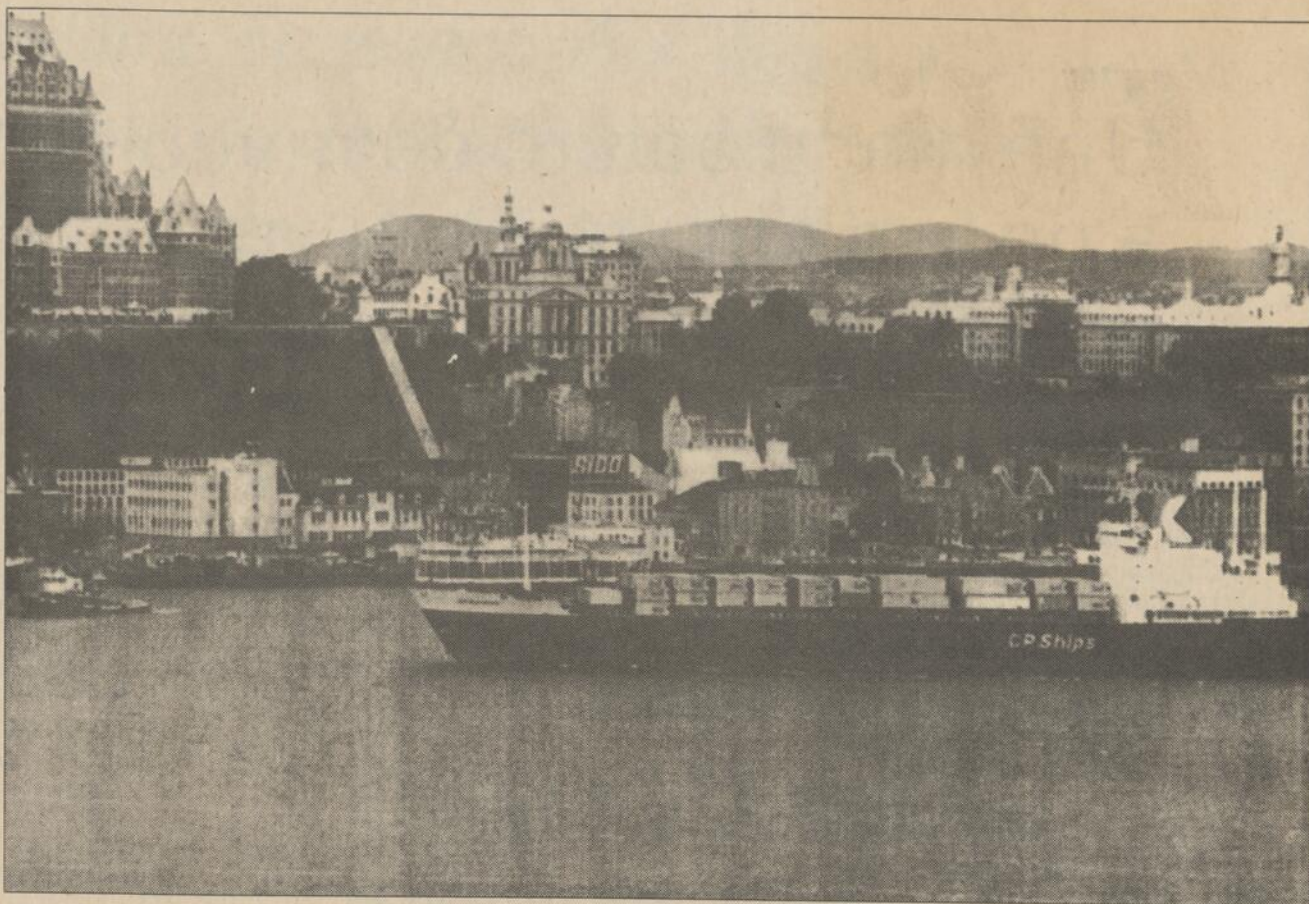
D'autre part, devant les plaintes répétées des gens du Nord-Ouest pour le peu d'attention apportée par le ministère du Tourisme au développement de la région, le premier ministre a promis de porter une attention toute particulière à cette question.

On sait que le projet d'établissement d'un parc national dans le Témiscamingue traîne en longueur depuis un bon bout de temps, au grand désespoir des gens de la région qui comptent beaucoup sur le tourisme comme ressource d'appoint.

A cela, le premier ministre a répondu, au cours d'une conférence de presse qu'il accordait en fin d'après-midi, que des études se poursuivent sur les problèmes d'intégrité du territoire soulevés par ce projet. Il a promis qu'il sera en mesure de prendre une décision dès l'automne.

Chose assez singulière, le député du Témiscamingue, M. Thériault, secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a dû admettre au cours d'un atelier sur le tourisme, dans la matinée, que ce ministère avait jusqu'à maintenant très peu prêté attention au développement touristique de cette partie du Québec.

De fait, M. Thériault s'est déclaré très heureux d'une proposition venant de l'assemblée pour que le budget de ce ministère soit sensiblement accru et que l'on étudie en profondeur les possibilités que pourrait représenter cette industrie dans le Nord-Ouest.



De Rotterdam à Québec

Le porte-containers CP Discoverer, qui avait quitté Rotterdam le 7 août dernier, est arrivé dans le port de Québec samedi matin, avec une cargaison de quelque 450 containers. Le navire de 16,000 tonnes, d'une capacité de 750 containers, est le dernier des trois navires de 20 noeuds construits pour le service containers de CP Navigation entre le Canada et l'Europe.

La police met fin à un réseau de prostitution

MONTREAL (PC) — Un réseau de prostitution qui opérait au moyen de petites annonces dans différents quotidiens montréalais a dû mettre fin à ses activités, vendredi soir, alors que les policiers de l'escouade de la moralité ont envahi les locaux et succursales de l'entreprise.

La descente a été effectuée à la suite d'une enquête qui durait depuis deux mois et il en est résulté 13 arrestations.

"L'agence d'hôtesse Lise", située au 7164 rue Saint-Hubert, recevait d'abord ses clients sur la rue Saint-Hubert pour les orienter ensuite vers l'une ou l'autre de ses quatre succursales.

Cinq personnes, deux femmes et trois hommes, ont été arrêtées à la "maison mère" et les huit autres ont été appréhendées dans les succursales, au rythme de deux par "maison".

Pour le moment on ignore si la police a pu obtenir d'autres renseignements de la directrice sur son réseau et si d'au-

tres arrestations sont à prévoir.

Devant la cour, samedi, Lise Plante, âgée de 30 ans, a été accusée d'avoir tenu une maison de débauche et libérée sous un cautionnement de \$300 après avoir nié sa culpabilité.

Les cinq "hôtesse" ont imité leur directrice en plaidant non-coupable et elles ont été libérées

sous des cautionnements de \$150.

Quant aux deux hommes qui ont été accusés d'avoir été trouvés sur les lieux d'une maison de débauche, le premier, Abut Gallant, a plaidé coupable et a été condamné à \$50 d'amende.

Le second a été libéré sur parole après avoir enregistré un plaidoyer de non-culpabilité.

Un ancien conseil en cour

BAIE-COMEAU (PC) — Un ancien conseil municipal au complet de Rivière-Portneuf, sur la Côte-Nord, devra comparaître au palais de justice de Baie-Comeau, le 23 septembre prochain, pour répondre à des accusations de fraudes commises aux dépens des gouvernements fédéral et provincial.

Ces fraudes auraient été faites durant les années 1964 et 1965 alors qu'à la faveur d'un programme de travaux d'hiver subventionnés par ces deux gouvernements, on aurait, entre autres, fabriqué et utilisé des faux chèques, inscrit des noms fictifs sur la liste de paie ou des noms d'entreprises inexistantes.

Le maire de l'époque est accusé, à lui seul, de fraudes pour le montant de \$12,246 et de tentatives de fraudes pour un montant de \$7,379. Tous les autres membres de l'ancien conseil municipal sont accusés de complicité, de même qu'une douzaine d'autres personnes à des titres divers.

Comment Est Votre Ouie...

Chicago, Ill. — Une offre gratuite d'intérêt spécial pour les gens qui entendent mais ne comprennent pas les mots vient d'être lancée par Beltone. Une réplique du plus petit appareil auditif jamais fabriqué par Beltone sera donné absolument gratuitement à quiconque répondra à cette annonce.

Essayez-la dans la tranquillité de votre foyer et constatez par vous-même comment elle se porte avec confort, ceci sans aucun frais ou obligation. Vous la garderez, car elle est à vous, gratuitement. Pesant moins de 1/4 d'once, elle est entièrement au niveau de l'oreille. Aucun fil ne relie l'oreille au corps.

Ces modèles d'essai, qui ne fonctionnent pas, sont gratuits; nous vous suggérons de demander le vôtre sans tarder. Et, nous le répétons, il n'y a aucun déboursé ni aucune espèce d'obligation de votre part. Adressez à: Dépt. # 2503, Beltone Electronics, 4201, W. Victoria, St., Chicago, Illinois 60646.



Les Jeux sont ouverts

Le Montréalais Jean-Paul Valiquette effectue ici un saut en parachute lors de sa participation aux Jeux d'été du Québec qui se déroulent présentement à Rivière-du-Loup et ce, depuis samedi. Les Jeux ont été officiellement ouverts par le premier ministre du Québec, M Robert Bourassa.

(Téléphoto PC)

La bière coûtera plus cher

MONTREAL (PC) — Les Brasseries Canadiennes Québec Ltée ont annoncé, vendredi soir, une hausse d'environ 4 pour cent du prix de leurs produits, dont les bières Dow, O'Keefe, Heidelberg et Carling.

La compagnie allègue la hausse des frais de fabrication et de distribution pour expliquer cette augmentation, "la première depuis janvier 1969".

Le prix de la main-d'oeuvre semble aussi justifier cette hausse des prix. On se souvient qu'un différend entre la compagnie et ses employés, en juin dernier, avait donné lieu à un lock-out de la brasserie contre ses 700

employés syndiqués de Montréal. Le conflit avait duré plus d'un mois.

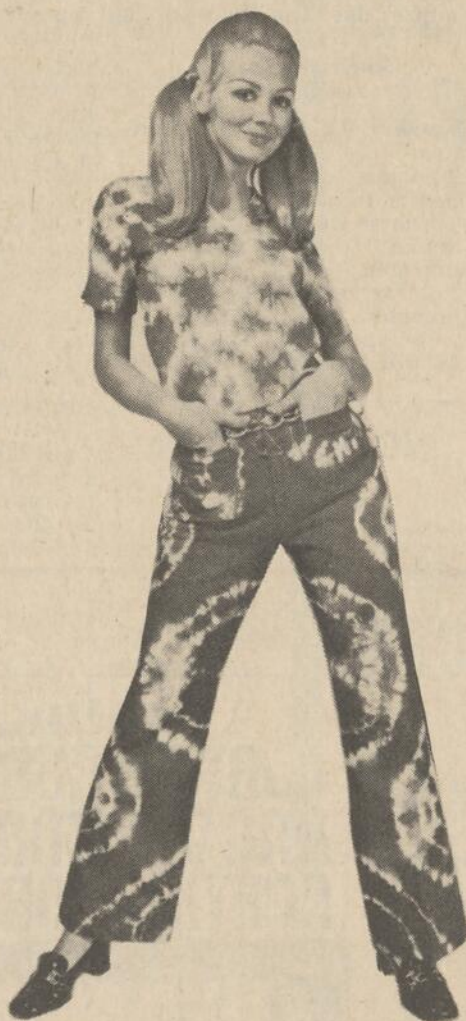
Canadian Breweries, avec son chiffre d'affaire de \$387 millions en 1969, fait figure de leader en matière de prix, mais on ignore encore si ses concurrents ont l'intention d'imiter cette mesure.

Les augmentations sont réparties de la façon suivante:

- 1 doz. de grosses bouteilles, 17 cents
- 1 doz. de petites bouteilles 9 cents.
- 1 doz de canettes 12 cents.
- 2 doz. de petites bouteilles 17 cents.
- 2 doz. de canettes 24 cents.
- 12 1/2 gallons de bière en fût \$1.50.

Nouez, Imprimez, Voyagez avec Seven-Up

en collaboration avec le poste



Lundi, le 16 août, au Parc Miner, grand concours organisé par la station radiophonique CHEF, conjointement avec les loisirs de Granby et le représentant Seven-Up, le sportif Phil Pinard de Granby. Savez-vous nouer et teindre, si oui prenez part immédiatement au concours Seven-Up. Procurez-vous le nécessaire à teinture en déboursant \$1.50 et trois (3) capsules de 7 Up, chez l'embouteilleur Seven-Up, situé à 677 Principale à Granby. Tous les jeunes des Loisirs de Granby sort invités à prendre part à ce grand concours de Nouez - Imprimez - et Voyagez de Seven-Up. Une démonstration sera présentée par les jeunes des Loisirs de Granby, au Parc Miner, lundi le 16 août - CHEF, sera présent de 1h. p.m. à 5h. p.m. Bouffon - Musique - Danse - Concours. Plus de 150 prix seront donnés.

NOUEZ - SEVEN-UP — IMPRIMEZ — SEVEN-UP — VOYAGEZ AVEC SEVEN-UP

Malgré le chômage

Une manufacture de meubles a de la difficulté à trouver la main-d'oeuvre qu'il lui faut

MONTREAL PC-Malgré le chômage qui sévit présentement, au moins une manufacture de meubles de Montréal a de la difficulté à trouver la main-d'oeuvre qu'il lui faut.

M. Don Nyveen, le président de Vogue Furniture Ltd., dit qu'il pourrait accroître son usine de 30.000 pieds

carrés s'il pouvait trouver suffisamment de personnel qualifié. Il lui faudrait doubler son personnel, mais, selon lui, "les centres de main d'oeuvre ne semblent pas pouvoir fournir des personnes qualifiées".

"Il y avait autrefois une bonne réserve d'artisans d'Italie, mais ils ne viennent plus ici mainte-

nant. Les autres bons ouvriers travaillent déjà et nos écoles de métier ne forment pas les personnes dont nous avons besoin", a-t-il dit.

"La seule solution, a suggéré M. Nyveen, serait un programme d'entraînement fourni par le gouvernement".

Selon cette proposition le gouvernement paierait

pour les employés et les instructeurs qui travailleraient dans les usines de meubles, ainsi que pour le gaspillage de matériels dû aux erreurs des étudiants.

Il existe cependant certains problèmes inhérents à ce programme. Par exemple, les grosses compagnies pourraient offrir de meilleurs salaires aux employés ainsi entraînés qui quitteraient les petites manufactures où ils ont reçu leur entraînement. De plus les petites entreprises ne disposent que d'un personnel limité pour enseigner aux jeunes.

Les gros manufacturiers disposent déjà d'une organisation qui assure la relève en personnel qualifié.

M. John Nightingale de Kroehler Manufacturing Co. Ltd., a révélé qu'il conserve un groupe de neuf apprentis en plus de ses trois groupes de production régulière.

Entraînement différent

M. Nightingale procède ainsi parce qu'il est impossible de trouver des ouvriers qualifiés autrement. "Même si un employé a acquis de l'expérience ailleurs, il commence comme apprenti car chaque compagnie a sa façon particulière de faire les choses".

"Ce sont donc les petites entreprises qui ont besoin de personnel plus complètement qualifié", a conclu M. Drymar.



Madame Earnest et ses enfants sont fiers de la récolte de leur potager où on a appliqué des mesures naturelles d'extermination des insectes.

Des gens heureux de vivre dans la nature

Par la beauté naturelle des sites, le Maine et l'Alaska se ressemblaient pour Patricia et Eugene Earnest. Aussi quand ils quittèrent l'Alaska pour venir s'installer aux États-Unis où leur fille devait commencer ses classes, ils décidèrent de s'installer dans le Maine et se mirent à la recherche d'une maison. Ils dénichèrent ce dont ils rêvaient: une charmante vieille maison au sommet d'une colline, offrant une vue magnifique sur la vallée et les montagnes qui fermaient l'horizon.

Mais ils découvrirent bientôt que la ressemblance entre les deux états n'était que superficielle. La civilisation imprimait sa marque

sur le Maine. Chaque fois que le vent soufflait du nord, il poussait jusqu'à eux la fumée âcre et noire d'une usine de pulpe pourtant très éloignée.

Plusieurs ruisseaux de la région, autrefois limpides et aujourd'hui souillés d'écume, transportent les rebuts chimiques des usines avoisinantes qu'ils déversent dans les lacs et les rivières. Et depuis deux ou trois ans, Patricia observe une boue verte à la surface du lac. C'est là un symptôme de croissance désordonnée des algues dont la cause principale est attribuée aux phosphates contenus dans les détergents. Une enquête récente financée par l'association régionale pour l'environnement rapportait des niveaux de phosphates anormalement élevés et une croissance excessive d'algues d'eau douce dans le lac Long, à l'embouchure des ruisseaux porteurs d'écouls de la région. La réaction ne se fit pas attendre: trois villes adoptèrent une loi restreignant la vente des détergents contenant des phosphates.

Le couple Earnest, d'origine anglaise, est déterminé à tout mettre en oeuvre pour ne pas polluer le charmant petit ruisseau qui parcourt leurs cinquante acres de terre. Patricia a donc opté pour l'emploi exclusif de produits sans phosphates. Elle se confie donc à deux seuls produits: la soude commerciale concentrée pour tous ses gros travaux de nettoyage et le savon pur, combiné à de la soude pour la lessive; elle étend son linge sur la corde pour retrouver la blancheur et l'arôme du linge séché au soleil et au grand vent... et pour ménager l'électricité.

Pour protéger sa famille autant que l'eau des effets nocifs des produits nettoyants chimiques et des phosphates, elle se fie au bicarbonate de soude pour nettoyer toute surface résér-

ver aux aliments, comme le réfrigérateur, l'égoûtoir, la cafetière, les thermos, etc. "J'aime aussi le bicarbonate de soude parce qu'il désodorise vraiment et ne laisse que l'odeur fraîche du net", dit-elle. Comme preuve à l'appui, elle nous signale un vieux mais magnifique pot de terre sur la terrasse. "Nous l'avons trouvé récemment, à demi-enterré dans la forêt voisine. Il contenait de la chair de chevreuil marinée qui empestait à la ronde! Nous l'avons nettoyé et rempli d'une solution de bicarbonate et l'odeur a complètement disparu".

Mais l'option naturaliste de cette famille ne s'arrête pas aux seuls produits de lessive et de nettoyage. On y consomme autant d'aliments naturels que possible.

Madame Earnest fait son pain et son beurre. Le lait est fourni par leur vache Marigold et par une chèvre, Suzanna qu'elle traite elle-même. Les jus de fruits que boivent abondamment les enfants proviennent des baies et fruits sauvages que l'on va cueillir en famille. Le sirop d'érable qui garnit leurs crêpes est du cru de leur propre érable.

Quant aux légumes, trais durant l'été et de conserve durant l'hiver, ils sont récoltés dans leur potager où l'on pratique des méthodes naturelles d'extermination des insectes. Pointant du doigt les oignons et les oeillets d'Inde qui poussent parmi les tomates, la courge, la citrouille, la laitue, les haricots, le brocoli et les fines herbes elle nous explique que ces plantes sont des insectifuges naturelles.

Madame Earnest ajoute que son mari dirige lui-même toute coupe de bois sur la propriété, n'osant confier à personne l'abattage sélectif des arbres qu'il veut pratiquer.

Des vêtements selon les désirs ou les besoins?

Il est difficile d'établir un budget pour ses dépenses vestimentaires ou plutôt il est difficile de s'y conformer.

La mode change rapidement, les enfants grandissent vite, le désir d'être bien vêtu et les achats faits sous l'impulsion du moment contribuent à bouleverser le budget le mieux préparé. Dans les conditions idéales, il faudrait compter dépenser 10% de son revenu net en habillement. Pourtant, s'il s'agit d'une grande famille ou si l'on vit dans un climat dont les variations de température sont extrêmes, ces dépenses seront plus élevées. Elles le seront aussi pour ceux dont le passe-temps ou le métier exige un habillement spécial.

Il faudrait étudier ses besoins vestimentaires chaque année en se fondant sur les activités des douze mois à venir. En étudiant à l'avance les

besoins principaux en habillement, on évite les petits achats faits à la sauvette et qui se révèlent souvent peu satisfaisants et onéreux. On peut aussi profiter des ventes de saison, de fins de série ou organisées à la suite d'un incendie et se monter une garde-robe coordonnée au lieu de se trouver avec des vêtements de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Il faut décider si l'on veut donner la priorité à ses besoins plutôt qu'à ses désirs. Vous pouvez avoir envie d'un costume du plus beau violet mais en avez-vous besoin et pouvez-vous vous permettre cette dépense? Il faut savoir ce que l'on a pour décider de ce que l'on veut acheter. Faites un inventaire de votre garde-robe en mettant de côté les vêtements qui ont besoin d'être remis à neuf, ceux qui sont démodés et ceux qui ne vont

plus. Raccordez et rafraîchissez tout ce que vous pouvez. Débarrassez-vous des vêtements que vous ne portez plus depuis un an ou plus; il est peu probable que vous les porterez encore. Faites-vous une garde-robe: Examinez les vêtements que vous portez et que vous aimez. Qu'est-ce qui vous plaît? Leur couleur, leur coupe, la façon dont ils tombent, leur tissu?

Les saucisses fumées, particulièrement en été, se prêtent à une foule de préparations, soit dans le jardin, soit dans la cuisine, et constituent toujours d'appétissants repas.

Voici quelques idées qui permettront à la maîtresse de maison de varier son menu hebdomadaire.

côté. Placez-les sur le gril, côté incisé en dessous. Evidez les pommes et coupez chacune en quatre rondelles. Disposez-les sur le gril et enduisez-les de beurre fondu. Combinez la cassonade et la cannelle. Saupoudrez-en les rondelles de pommes. Amenez la gelée de pommes à ébullition. Faites griller les sau-

1 livre de saucisses fumées Maple Leaf

Combinez tous les ingrédients exceptés les saucisses Maple Leaf. Versez cette marinade sur les saucisses préalablement coupées en trois. Laissez-les mariner plusieurs heures ou toute la nuit.

Sur des broches de barbecue, embrochez alternativement les morceaux de saucisses Maple Leaf et les éléments suivants, au choix: morceaux de cornichons, petites pommes de terre cuites, lanières de poivron vert, tomates miniatures, olives vertes farcies et morceaux de bananes ou d'ananas.

Faites griller les brochettes sur charbon de bois en les retournant souvent et en les badigeonnant avec la marinade que vous aurez réservée à cet effet. Donne 4 à 6 portions.

Salade de tomates, concombres et saucisses fumées

1 livre de saucisses fumées Maple Leaf
2 concombres moyens
2 tomates
3/4 tasse de mayonnaise
2 cuillerées à table de moutarde préparée
1 cuillerée à table de vinaigre
1/4 cuillerée à thé de sauce Tabasco

Coupez les saucisses en tranches fines. Pelez les concombres et les tomates et coupez-les en dés.

Mélangez la mayonnaise, la moutarde, le vinaigre et la sauce Tabasco. Ajoutez ce mélange aux saucisses et aux légumes. Mélangez légèrement le tout et servez immédiatement.

Donne 6 à 8 portions.

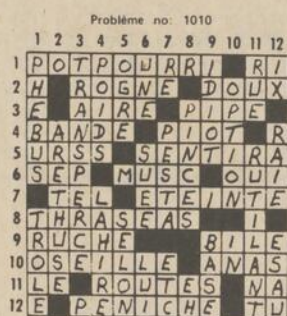
Salade barbecue

1 livre de saucisses fumées Maple Leaf
1/3 tasse de persil haché
1 oignon espagnol, moyen, coupé en tranches
1/4 tasse de vinaigre
1/2 tasse d'huile végétale Capri
Sel et poivre.

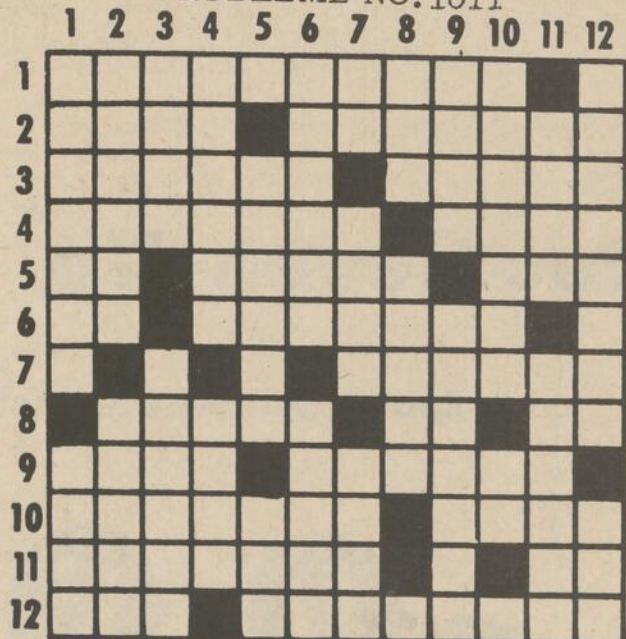
Coupez les saucisses Maple Leaf en tranches de 1/8 de pouce. Mélangez-les en les retournant légèrement avec le persil et l'oignon. Combinez le vinaigre et l'huile végétale Capri. Ajoutez ce mélange aux saucisses, assaisonnez et faites rafraîchir le tout au réfrigérateur pendant quelques heures. Servez sur des feuilles de laitue.

Donne 6 à 8 portions.

MOTS CROISÉS



PROBLEME NO. 1011

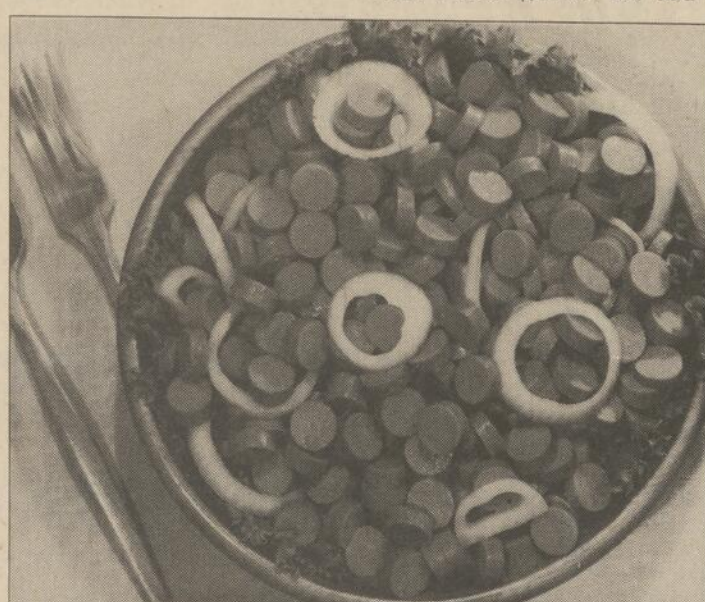


HORIZONTALEMENT

- Conclusion d'un discours.
- Prénom masculin. — Qui sont proches.
- Cédera moyennant un prix convenu. — Hausse.
- Médicament externe. — Songea.
- Deux lettres de "mitaine". — Large bande noire qu'on tend autour d'une église aux obsèques d'un grand personnage. — Unité monétaire roumaine.
- Négation. — Bout de corde terminé en forme d'anneau.
- Eau qui sort de terre.
- Phase décisive. — Article simple. — Préposition latine.
- Préparé par la cuisson. — Lésion de la peau.
- Légère ondulation de la mer. — Grand lac.
- Causar l'anémie. — Lac du Soudan.
- Adjectif démonstratif. — Tout ce qui agit dans un sens opposé.

VERTICALEMENT

- Belle fleur. — Bruit d'une chose sèche qui se rompt.
- Qui a subi l'action de l'air. — Cornue employée autrefois dans les laboratoires.
- Disposition de choses sur une même ligne. — Rompus.
- Rendit ondulé. — En outre.
- Princesses qui possèdent un royaume. — Art de lancer au moyen d'une arme.
- Joueurs d'attaque. — Insérer sur.
- Fille d'Inachos. — Beaucoup. — Eventa.
- Argile rouge. — Ornement sacerdotal.
- Avoir la hardiesse. — Abri contre le vent.
- Rendre un plan uni. — Ville de Chaldée.
- Masse de neige durcie, qui est à l'origine d'un glacier. — Lieu de réunion, de plaisir, dans les villes d'eau.
- Quitter la ruche pour former une colonie, en parlant des jeunes abeilles. — Aventurier.



Les saucisses fumées sont un des mets les plus populaires auprès des Canadiens pendant toute l'année.

Saucisses glacées aux pommes

8 saucisses fumées Maple Leaf
2 pommes cuites moyennes
beurre fondu
1/4 tasse de cassonade bien tassée
une soucoupe de cannelle
1/2 tasse de gelée de pommes
Incisez les saucisses Maple Leaf, en croix, d'un

cisses et les pommes en retournant les saucisses après 2 ou 3 minutes. Badigeonnez les saucisses avec la gelée de pommes. Continuez la cuisson 2 ou 3 minutes de plus en arrosant fréquemment. Cette recette peut être exécutée sur le barbecue.

Brochettes de saucisses marinées

3/4 tasse d'huile végétale Capri
2 cuillerées à table de jus de citron
1/4 tasse d'oignons hachés
1 cuillerée à thé de moutarde sèche
1/2 cuillerée à thé de sel d'ail
1/8 cuillerée à thé de poivre

VOTRE DENTIER vous inspire des craintes?

Vous ne serez plus incommodé par votre dentier si vous utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.



20 août



Attention à la ligne de flottaison

La ville de Halifax a essuyé un véritable déluge alors que de fortes pluies ont accumulé six pouces d'eau, hier, dans les rues. Il s'agit, d'après les météorologistes, d'une des conséquences de l'ouragan Beth, qui est passé à quelques milles seulement de la côte est du Canada.

(Téléphoto PC)

L'étau s'est resserré autour de la Jordanie

BEYROUTH (AFP) — L'étau s'est resserré, samedi, autour de la Jordanie qui n'a désormais plus de liaisons régulières avec le littoral méditerranéen. Toutefois, aucun incident militaire n'a été signalé à la frontière jordano-syrienne, pour la première fois depuis mercredi dernier.

A la suite de menaces contenues dans un tract signé, sans plus de précisions, "La révolution libanaise", "Middle East Airlines", a décidé samedi soir de suspendre tous ses vols vers la Jordanie afin de sauvegarder passagers et équipages. Cette décision va avoir de profondes répercussions sur la Jordanie qui a ainsi connu samedi une première journée de blocus à peu près total.

Seul désormais reste le débouché vers l'Egypte, par le sud du royaume, mais estime-t-on, il faudra un certain temps au royaume hachémite pour réorganiser ses circuits de ravitaillement et les faire éventuellement passer par l'Egypte. Fortement ébranlée depuis la guerre de juin 1967, l'économie jordannienne ne pourra pas résister longtemps, par ses propres moyens, à l'asphyxie qui la gagne, estiment les observateurs.

L'interruption des échanges commerciaux entre la Jordanie et la Méditerranée provoque des préoccupations aussi bien à Amman qu'à Beyrouth.

Inquiétude

Le Liban a fait part à la Syrie de son inquiétude en ce qui concerne les primeurs libanaises bloquées à la frontière jordano-syrienne, en raison des "activités militaires". M. Khalil Abouhamad, ministre libanais des Affaires étrangères, s'est rendu à Damas, pour examiner la situation. De son côté, le ministre jordanien des transports, M. Anis AlMouacher, est arrivé à Beyrouth à bord d'un avion de l'"Aéro flot", et il sera prochainement rejoint par M. Abdallah Salah, ministre jordanien des Affaires étrangères.

Tous ces déplacements ne semblent pas avoir un rapport direct avec la recherche d'une solution

au conflit jordano-palestinien qui est à l'origine de la crise. Deux documents sont entre les mains des médiateurs séoudiens et égyptiens, MM Omar Sakkaf et Hassan Sabri El-Kholi, qui se trouvent à Damas. Un "document de travail", qui, après avoir été rejeté vendredi par M. Wasfi Tall, selon des informations en provenance d'Amman, a été accepté par le roi Hussein, puis samedi par M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP.

Ce premier document, selon le dirigeant palestinien, précise que toutes les parties concernées doivent respecter scrupuleusement les accords du Caire et d'Amman qui avaient, en septembre et octobre 1970, défini les relations entre la résistance et les autorités jordaniennes.

Mémoire

MM. Sakkaf et Kholi n'ont pas encore pu rencontrer à Damas le chef d'Etat syrien, le général Hafez Assad, qui assiste depuis samedi matin à des manœuvres

militaires dans le sud de la Syrie, non loin du lieu des accrochages de ces derniers jours.

De son côté, le roi Hussein a remis, vendredi, à Akaba, un mémorandum précisant que la résistance ne doit agir qu'en territoire occupé et demandant que toutes les formes de pression à l'encontre de la Jordanie soient abandonnées. Selon le nouveau quotidien jordanien "Al Sabah", le gouvernement d'Amman aurait d'ailleurs mis au point un plan permettant une coordination entre les forces armées royales et les fedayine.

Après la rupture des relations diplomatiques entre la Syrie et la Jordanie, M. Abdallah Salah a déclaré que les diplomates syriens n'ont pas reçu l'ordre du gouvernement jordanien de quitter la Jordanie et de fermer leur ambassade. Selon certaines informations, le chargé d'affaires syrien quitterait cependant Amman aujourd'hui pour Damas. C'est l'Arabie séoudite qui se chargera de ceux de la Syrie à Amman.

De nouvelles difficultés risquent de compromettre le règlement de la grève des éboueurs à Ottawa

OTTAWA PC - De nouvelles difficultés risquent de compromettre le règlement de la grève des éboueurs d'Ottawa, qui dure depuis dix jours.

Les négociateurs butent sur "une question de principe" qui n'a rien à voir avec les salaires.

Un accord de principe était intervenu vendredi entre le syndicat de la Fonction publique, représentant les 92 éboueurs en grève et la société Ottawa Disposal Systems Ltd chargée, par contrat avec la municipalité, de l'enlèvement des ordures ménagères de la ville. La médiation entre les deux parties était assurée par MM. Victor Scott et Terry Mancini, tous deux

représentant les autorités fédérales.

Au terme de cet accord de principe, il avait été convenu que les négociateurs s'accorderaient un jour de repos, samedi, pour revenir, dimanche, à la table des négociations, mettre au point les détails de la nouvelle convention. Hier soir, le texte de la convention devait être soumis à l'approbation des 92 membres de la section 1338 de l'union canadienne des employés de la fonction publique.

Un porte-parole de la partie syndicale a précisé que la clause litigieuse n'avait rien à voir avec les salaires, mais "sans

Un déséquilibre croissant des échanges est à l'origine de la détérioration des relations entre les E.-U. et le Japon

WASHINGTON (AFP) — La détérioration des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon, qui a pris un tour nettement politique ces dernières semaines, a pour origine un déséquilibre croissant des échanges commerciaux, entre les deux pays qui a été peu à peu interprété aux Etats-Unis comme la manifestation d'une "guerre commerciale" qu'ils étaient en train de perdre.

Le déficit des échanges américano-japonais, qui étaient équilibrés en 1965, dépassera sans doute à la fin de cette année les \$2,5 milliards. En un an, il a plus que doublé, au profit des japonais qui ont ainsi accumulé en peu de temps de formidables réserves de changes. Celles-ci devraient atteindre quelque dix milliards de dollars à la fin de 1971, égalant alors les réserves américaines qui n'ont cessé dans le même temps de fondre. Et si, pour la première fois depuis 80 ans, la balance commerciale des Etats-Unis se trouve cette année en déficit, ce sera en grande partie en raison du déséquilibre des échanges entre les deux pays.

Bouc émissaire

Or, constatent amèrement les Américains, non seulement les japonais inondent les Etats-Unis de voitures, téléviseurs, textiles, appareils photos, tout en se protégeant farouchement contre la pénétration des produits américains, mais ils sont devenus le premier commerçant du Pacifique, supplantant les Etats-Unis dans leur sphère traditionnelle. Les japonais les ont même précédés auprès de la Chine communiste dont ils sont déjà les premiers fournisseurs.

Ces constatations ne cessent d'alimenter les craintes des milieux d'affaires et de l'administration. Les industriels ne sont pas loin de faire du Japon le "bouc émissaire" de tous leurs déboires commerciaux. Ils ont forgé à cet effet l'expression "Japan Inc." la

"Maison Japon" qui résume la "collusion" qui unit selon eux les industriels et les responsables gouvernementaux nippons, dans leur entreprise de guerre commerciale avec les Etats-Unis.

Quotas

Les fonctionnaires américains calculent, de leur côté que les dépenses militaires des Etats-Unis au Japon, se traduisent chaque année par des rentrées de l'ordre de un milliard de dollars pour l'économie japonaise. Leur allié qui ne consacre que un pour cent de son produit national à sa défense, peut, font-ils valoir, mobiliser toutes ses ressources pour lancer ses "offensives commerciales".

Pour les Américains, le Japon continuerait ainsi à bénéficier des avantages d'un "pays assisté" sans assumer les responsabilités de la puissance économique de première grandeur qu'il est devenu. Tous les efforts des Etats-Unis ont donc consisté depuis quelques mois à amener le Japon à libéraliser son commerce et à s'aligner sur les autres pays industriels.

Les Etats-Unis attendent d'une part que les japonais suppriment les quotas et autres artifices qui limitent l'exportation au Japon des produits américains, qu'il s'ouvre d'autre part aux investissements américains qui sont restés jusqu'ici très limités en raison de multiples restrictions administratives.

Réévaluation

Dans le même temps, les Américains s'efforcent de décourager l'importation aux Etats-Unis d'un certain nombre de produits japonais textile, acier, téléviseurs qui menacent leur industrie nationale en raison des prix, selon eux, "anormalement bas" auxquels ils sont vendus sur le marché américain. Ceux-ci ne peuvent résulter, pour les Américains, que de pratiques commerciales "douteuses" qui n'ont d'ailleurs jamais réellement été prouvées ou des avantages exceptionnels

dont bénéficieraient les entreprises japonaises en matière de main d'œuvre ou de subventions gouvernementales.

Dernier élément de cette contre-offensive américaine: les Etats-Unis font depuis quelques mois, pression sur les japonais pour qu'ils réévaluent le yen, ce qui aurait pour première conséquence de rendre plus cher les produits japonais venus aux

Etats-Unis, tout en abaissant le prix des produits "Made in USA" pour les japonais.

Libéralisation

Les japonais ont toujours accueilli les demandes américaines avec une patience toute orientale. Après tout, font-ils remarquer, les produits japonais ne représentent que 15 pour cent des achats des Etats-Unis.

Les japonais ont également publié récemment un programme de libéralisation des investissements étrangers. Ils autorisaient à la même époque le constructeur américain Chrysler à prendre une participation de 35 pour cent dans la firme japonaise "Mitsubishi" et acceptaient de prendre en considération des demandes similaires de Ford et General Motors.

BINGO

ORGANISÉ PAR L'EXPOSITION DE ROUVILLE — SHEFFORD

JEUDI SOIR 19 AOÛT

à 8 h. 30

AU PALAIS DES SPORTS
DE GRANBY

PRIX DE PRÉSENCE

AUTOMOBILE

FIRENZA G.M. 1971 — ou

\$2,000.00

EN ARGENT

15 TOURS pour \$2.00

PRIX DE

\$200.00

À CHAQUE TOUR

PLUSIEURS TOURS SPÉCIAUX DE
\$1,000.00 et \$500.00

Ce grand bingo sera dirigé par
J.-E. PRUD'HOMME
Les bingos toujours les mieux organisés



Du sang froid, il en faut

Les pluies torrentielles qui sont tombées en Floride ont transformé cette région en étang et un humoriste en profite pour taquiner le "gougeon" sur sa pelouse. On s'amuse comme on le peut.

VENTE D'ÉTÉ ÉCONOMISEZ des dollars...

Venez nous visiter dans notre magasin entièrement rénové, et profitez de notre personnel qualifié, qui vous aidera à faire un choix judicieux de vos fourrures.

NOTEZ BIEN...
Profitez aussi de la saison estivale pour faire remodeler vos fourrures et économisez 20%.

Lafamme

328 Principale Granby
378-8484

- BATTERIES DE CUISINE (avec primes)
- BALAYEUSES ÉLECTRIQUE
- TROUSSEAU TEX-MADE
- MACHINE À COUDRE
- VAISSELLE
- COUTELLERIE
- ENSEMBLE DE COUTEAUX (pour la ménagère)
- LEGERS PAIEMENTS (sans intérêt)
- Démonstration sans obligation
- 378-5557

MANUSCRITS LITTES ENVELOPPES

Tous genres de formes dactylographées. Faites par un équipement ultra-moderne. Prix raisonnable. A la portée de votre bourse, la cueillette et la livraison peuvent être organisées.

MIKE
272-6622 JOUR
ou SOIR
MONTREAL

COMMISSION SCOLAIRE DE STE-Rosalie

DEMANDE DE SOUSSIONS

Pour le transport des élèves de la maternelle de la Commission Scolaire de Ste-Rosalie.

Pour tous renseignements concernant le trajet, s'adresser au bureau du secrétaire au 63, rue Centre à Ste-Rosalie, Tél: 799-3707.

Sur demande et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de \$10,00, les documents suivants seront remis à chaque soumissionnaire:

a) la formule de soumission
b) la formule de contrat

Ces documents seront disponibles au bureau de la Commission Scolaire à compter du 10 août.

Les soumissions cachetées devront être remises à ce bureau avant 5 heures p.m. le 18 août 1971 pour être ouvertes à l'assemblée régulière à 8 h.p.m.

La Commission Scolaire de Ste-Rosalie, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JEAN GIRARD
Secrétaire-trésorier.

VILLE DE GRANBY
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE GRANBY

OFFRE D'EMPLOI ESTIMATEUR PERMANENT

LE DEFI:
Agis comme estimateur permanent au sens de la Loi.

QUALIFICATIONS:
Détenir un certificat de deuxième année ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Etre membre en règle de la Corporation des Évaluateurs agréés du Québec.

Agé d'au plus 45 ans à la date d'embauchage.

Connaissance raisonnable de la langue anglaise.

Esprit d'initiative, tact et jugement.

Résider dans la ville ou s'engager à y résider dans les six (6) mois suivant la date du début de l'emploi.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET TRAITEMENT:
Traitement en relation avec la fonction et l'expérience, avantages sociaux intéressants (fonds de pension, assurances collectives, congés de maladie, etc.).

LES FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI SERONT ENVOYÉES AUX INTERESSES SUR DEMANDE.

LA DATE LIMITE POUR LA RECEPTION DES FORMULES D'EMPLOI COMPLETES EST FIXÉE AU 31 AOÛT 1971 ET ELLES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES AU SOUTIENNEUR.

GRANBY, le 13 août 1971.
DONAT BROUSSEAU, O.M.A.
Contrôleur-greffier
LA VILLE DE GRANBY (11437)



Cours de Musique HECTOR FORD

- Guitare
- Basse-guitare
- Contrebasse
- Piano
- Orgue

9 hres a.m. à 1 hre p.m.
6 hres p.m. à 10 hres p.m.
Samedi: 9 h. a.m. à 7 h. p.m.
Dimanche: sur rendez-vous.

Aussi à votre service pour MARIAGES et COCKTAILS

HECTOR FORD
ORGANISTE
ET SON TRIO
372-7831
139, rue VITTIE
GRANBY

Les fabricants américains d'autos modifieraient leur politique pour faire face à la concurrence étrangère

Par BUD JORGENSEN
de la Presse
Canadienne

L'époque traditionnelle des modifications aux divers modèles d'automobiles mise sur pied par les sociétés américaines semble vouloir évoluer plutôt rapidement, afin de se conformer à la concurrence étrangère, tout particulièrement celle des Japonais.

Effectivement, la vague des annonces de hausses de prix a été lancée par la société General Motors qui a pris les devants. Tout indique maintenant

que les annonces des différentes compagnies seront réparties sur une période de temps de près de deux mois. Auparavant, elles ne variaient que de quelques jours.

Les prix ont été haussés, mais les comparaisons sont plutôt difficiles parce que la plupart des modèles comprennent un équipement supplémentaire devenu standard, et ce partiellement pour se conformer aux nouveaux règlements sur la sécurité et la pollution.

Un des fabricants japonais, Toyota, a sensiblement ignoré la tendance nord-américaine. Toyota est distribué au Canada par Canadian Motor Industries Ltd., CMI, et occupe maintenant la première place dans les ventes des voitures importées.

Peu de changements

M. Hector Dupuis, directeur des ventes de CMI, déclare que les modèles Corolla ne subiront aucun changement d'ici à la fin de l'année, et ce ne sera qu'au début de l'an prochain qu'il y en aura pour les modèles Corona. M. Dupuis a ajouté qu'il n'y aurait pas de modifications de prix chez ces deux voitures cet automne.

Toyota a présenté un nouveau modèle plus coûteux, le Celica, au Canada en mai dernier, et a présenté également en juillet un nouveau modèle Crown. Les prix pour les modèles Crown ont subi une hausse de \$800 à \$900, mais le nouveau modèle est légèrement plus gros et l'équipement supplémentaire est devenu standard.

Les prix publiés par tous les manufacturiers sont des "prix suggérés au détail".

Toyota a dépassé les ventes de toutes les autres marques de voitures importées pour la première fois en juin et M. Dupuis prédit que cette société occupera la première place pour l'année d'ici à la fin d'août.

Quant aux voitures Datsun et Volkswagen, on verra certains changements de modèles annuels, mais la ligne proprement dite n'a subi que peu de modifications au cours des dernières années, contrairement aux modèles nord-américains.

Les livraisons

La société Nissan a commencé le 22 juillet à livrer ses modèles 1972 aux concessionnaires. Les hausses de prix vont de \$20 à \$80, mais le déviateur dans la fenêtre arrière et la buse automatique choke de carburateur feront partie de l'équipement standard dans les modèles 1972.

La société Volkswagen se propose de présenter ses modèles 1972 le 12 octobre, soit la date à laquelle les nouveaux modèles l'étaient il y a quelques années. La compagnie a précisé qu'elle se propose d'annoncer les prix quelques jours avant cette date.

La société General Motors, pour sa part, dit que les prix de ses modèles 1972 subiront une hausse de \$160 et plus en moyenne, comprenant l'équipement supplémentaire que désirera l'acheteur moyen.

GM a publié la liste de prix environ un mois plus tôt que d'habitude et a ainsi donné le pion à ses concurrents nord-américains en annonçant qu'elle permettrait à ses concessionnaires de vendre les nouveaux modèles dès leur réception.

Un porte-parole a précisé que la compagnie commencerait ses livraisons dès cette semaine. La société Ford a déjà commencé la livraison des modèles 1972 des voitures Pinto et Cortina à ses concessionnaires et

l'horaire actuel prévoit la présentation du reste de ses voitures le 24 septembre.

Le prix des voitures Pinto a été haussé de \$150 et la société Ford déclare que la hausse moyenne de ses autres modèles sera de 4,9 pour cent.

American Motors doit présenter ses nouveaux modèles le 21 septembre, tandis que la société Chrysler projette de présenter les siens le 28 septembre. Ni l'une ni l'autre de ces deux sociétés n'a annoncé de liste de prix.

NÉCROLOGIE

HUTCHINS (M. Alfred)
A Saint-Etienne de Bolton, le 14 août 1971 est décédé M. Alfred Hutchins, 89 ans, époux de Victaline Lapointe, demeurant R. R. 2, à Waterloo. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Léo-Paul Ledoux, 454, Foster, à Waterloo. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 août en l'église Saint-Bernardin, où le service sera célébré à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière de Roxton Falls. Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. Arthur Hutchins, de Sainte-Anne de la Rochelle; Mme Lionel Dubois (Marie-Blanche), de Frost Village; M. Emile Hutchins, de Saint-Etienne de Bolton, M. Michel Hutchins, de Granby et Mme Jacques Choinière (Thérèse), de Warden; ses deux frères, M. Elmer Hutchins, de White River, Vt et Walter Hutchins, de King, N.H.; ainsi que ses beaux-frères, M. Alfred Lapointe, de Roxton Falls, et Michel Lapointe de Granby.

VIENS (Mlle Nicole)
A Saint-Césaire, vendredi, le 13 août, est décédée accidentellement Mlle Nicole Viens, correspondante locale pour la Voix de l'Est et gérante de la succursale de la Banque Canadienne, à Sainte-Angele de Monnoir, âgée de 25 ans, fille de M. et de Mme Jacques Viens (Cécile Malo), demeurant à Sainte-Angele. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Delphis Monast et fils, 45, rue Principale, à Sainte-Angele. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures 30, en l'église paroissiale. L'inhumation se fera au cimetière local.

ENCAN

chez
HORMIDAS LAPLANTE
9e Rang St-Vallier
Cité Shefford
Mercredi le 18 août 1971

à 11 hres a.m.
SERONT VENDUES 66 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires de test fédéral. Ce troupeau comprend 36 vaches à lait, 7 taures de 3 ans, dont 4 vaches en décembre, 5 taures d'un an, 3 boucs d'un an et 14 génisses d'élevage, 1 bouc de 6 mois.

Le Quota de lait industriel de 192,800 litres sera vendu avant les vaches, 20 truies, dont 3 avec leurs cochons, les autres devant mettre bas sous peu, 10 truies de 5 mois, 1 mâle d'un an, 1 bulk tank 400 gallons DeLaval, 1 compresseur de traicuse DeLaval (plus gros) et le pipage, 3 chaudières de traicuse magnétiques DeLaval.

MACHINERIE:
1 tracteur International 454 diesel, 52 forces (neuf) servo-volant, barrage de différentiel, 1 parapluie de tracteur International, 2 charrues International neuves 3 raies, 1 tracteur à gaz International no. 504 avec broche International no. 2001 et pelle à neige, servo-volant et barrage de différentiel, seulement 1,400 heures, 1 ensemble de chaînes de tracteur à anneaux, 1 tracteur International au gaz W-6, 1 ensemble de chaînes à tracteur ordinaire, 1 battier Dion 28/48 avec manège 12 pieds de long, ainsi que le bache-paille et courroie de 100 pieds en très bonne condition, 1 épandeur à fumier International 125 minots avec prise de force, 1 épandeur à fumier International 175 minots avec prise de force, 1 épandeur à fumier International 175 minots avec prise de force, 1 herse à ressorts, 3 panneaux 12 pi. neuve, traicuse, International, 1 herse à finir 12 pieds, 1 herse à rouleaux 16/16 International traicuse, 1 charrue à triple att. 3 pts neuve, 1 semoir International 13 disques combiné sur pneus att. 2 pts, 1 rouleur de fer 3 sections, 1 lieuse à grain 7 pieds McCormick, 1 moulin à faucher McCormick 7 pieds de faux à courroie, 1 moulin à faucher International C-28 7 pieds de faux neuve, 1 râtelier fleur New-Holland, 1 presse à foin New-Holland no. 271, 3 voitures 6 roues avec plate-formes, 2 voitures 4 roues avec plate-formes, 1 monte-balles 24 pieds Malco avec moteur, 1 banc de scie (scie ronde), 1 baignoire, 150 tonnes de foin, un très gros stock de hangar trop long à énumérer.

CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque accepté. Toute cette machinerie est pratiquement neuve et en parfaite condition.

La terre d'une superficie de 400 arpents, dont 350 en culture et 50 en pâturage, est à vendre; cette terre est très bien bâtie.

Pour informations, s'adresser à: JEAN-GUY CHAMPIGNY, éleveur licencié, Roxton Falls, Co. Shefford, Tél.: 548-5733 (11420)

L'art et la distinction
dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg.
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiques
7, rue Paré Granby
372-4343

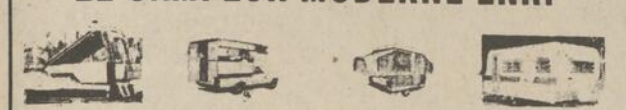
Girardot et Ménard
Ltee
Salons
funéraires
223 Principale
370 Dufferin
Service d'ambulances
Lits de malades
Bureau: 225 Principale
Granby
372-4498-372-3422

Fleurs pour toutes occasions
télégraphiques partout
RITA FLEURISTE ENR.
Tél.: 372-2881
372-2882
29 rue Principale
GRANBY

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funéraires
Service d'ambulances
Résidences funéraires
modernes
255 Principale
855 Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél.: 372-3309

Pour naissance
Mariage: Hospital
Receptions
Mortuaire
FLEURS
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
312, Papineau Granby 378-1191

LE CAMPEUR MODERNE ENR.



VENTE ET LOCATION

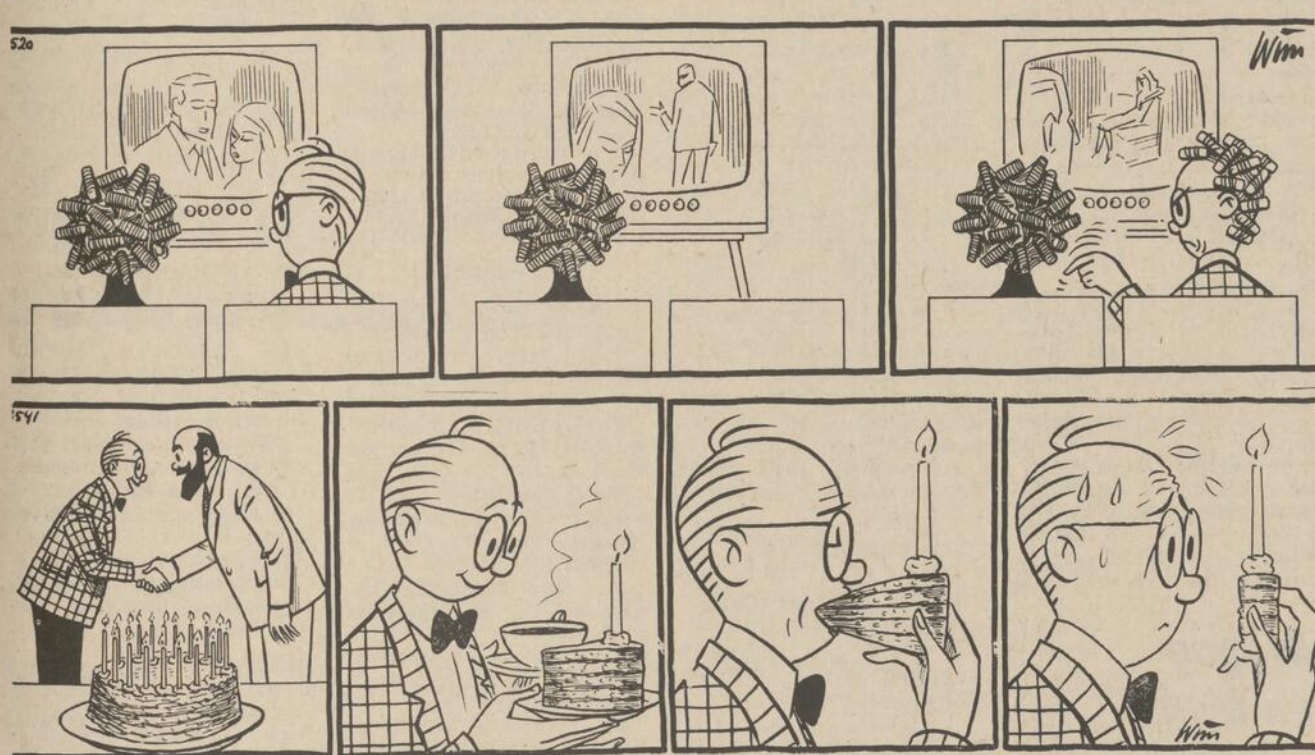
De tente-roulotte et roulotte, dépositaire de la fameuse TENTE-ROULOTTE RECO et BRAVO ainsi que la roulotte TRAVELINER et roulotte LUDO de toutes les dimensions, pouvant être tirée par une petite auto. Dépositaire des campers de marque KANGAROO pour auto de toute grosseur, Usagée à partir de \$250,00.

Chemin St-Paul Tél: 378-4443 Granby.

AIMERAIS LOUER...

Dans secteur résidentiel de Granby
UN BUNGALOW DE 5 ou 6 PIÈCES
pour début du mois de septembre '71
APPELEZ (819) 378-8221

SIMPLET



SOEURS GAILURAINS



PILOTE TEMPETE



DENIS TRÉPANIÉ **REMBOURSEUR DE MEUBLES**
Service dans un rayon de 25 milles — Estimation gratuite — Facilité de paiement — Meubles neufs sur commande — Charges
107 rue Martin (près de Granby Autorama) Tel: 378-1659
et de Gerry Snack Bar

Cartes d'affaires

Les
FOURRURES

Lucile Guertin
130, rue COURT

**RAT
MUSQUÉ
NATUREL
À
COMPTER
DE
\$275.00**

ASSURANCES

VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS

FERNAND NORMANDIN

Courtier d'Assurance Agréé (établi depuis 1956)

235, rue SAVAGE GRANBY Tél.: 372-7363

GRANBY CAMPER INC.
(DIVISION MARINELLI)
VENTE SERVICE
PIECES REPARATION ACCESSOIRES
Roulotte: CAPRI - GLENDETTE
Tente-remorque: CAPRI
Camper: GLENDETTE
Motor Home: GLENDETTE
Motoneige: SNO-PRINCE
LA MAISON DU SERVICE
529 DUFFERIN — TEL.: 372-4760
GRANBY

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ere 2eme 3eme
hypothèque
S'adresser à
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

EXCAVATION
• SERVICE DE PELLE HYDRAULIQUE ET BÉLIER MÉCANIQUE
• TERRE À PARTERRE
• SABLE ET GRAVIER
Satisfaction assurée
JEAN-PAUL AUCLAIR
STE-CECILE DE MILTON
Tél.: 378-1212
Aussi terrains à vendre pour résidences 100' x 150' ch. Mawcook (en asphalte). Terrains pour chalets 100' x 150'

SOULEGEZ VOS PIEDS
en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales
Confection de supports d'arches
GERARD POTVIN
SPECIALISTE
20 années d'expérience
Ajustement personnel à chaque client
Ajustement parfait
Empreinte des pieds
Correction pour pieds malades affaiblis
démarche difficile
Chaussures correctives
Prix modiques
Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél.: 372-5292

ARGENT À PRÊTER

1ère, 2ème
et 3ème hypothèques

VILLE et CAMPAGNE TAUX COURANT

S'ADRESSER À:
Me J. P. MATTON, notaire
328, rue Principale
Granby, P.Q.
Tél.: 378-4112 (11430)



Tournoi Molson

Le tournoi de golf annuel Molson était présenté samedi au club de golf Granby. 125 golfeurs étaient inscrits à ce tournoi limité aux membres. Sur la photo dans l'ordre: John Duesnard, capitaine du club, Raymond Skinner, premier brut (76) classe B, Margerie Monk, premier brut chez les dames, Page Lidstone, président du club, J. Gaston Forand, agent Molson, commanditaire du tournoi, Bob Skinner, premier brut (90) classe C et Roland Malette, vice-président du club. N'apparaît pas sur la photo, Veldon Laurie, premier brut (69) classe B.

(Photo Jeannot Petit)

Granby et St-Jean en finale

GRANBY — Par suite des victoires rapides des Pirates de St-Jean et des Orioles de Granby contre respectivement le Royal de Drummondville et les Aigles de St-Hyacinthe, la série finale de la ligue de baseball Junior B des Cantons de l'Est, se mettra en branle jeudi de cette semaine.

Les Orioles et les Pirates gagnent donc en trois joutes leurs séries 3 de 5, et s'opposent maintenant dans un 4 de 7.

Drummondville 5 St-Jean 6 Les Pirates de St-Jean passaient samedi soir dernier à la finale de la ligue de baseball Junior des Cantons de l'Est, remportant une victoire de 6 à 5, sur le Royal de

Drummondville.

Les Pirates gagnaient ainsi la série 3 de 5 sans subir le revers. Jean-Pierre Roy subissait le revers tandis que André Desbiens enregistrait la victoire. La joute était ponctuée de 11 erreurs, dont 7 par les Pirates.

Drum. 022 010 0-5 5 4 S. J. 100 004 1-6 9 7

Jean-Pierre Roy (P), Gilles Mercure 6 et Ronald Duhamel, André Bonneau, André Desbiens 4 (G), Serge Foureault 7 et Michel Benoit, Granby 3 St-Hyacinthe 2

Les Orioles de Granby se méritaient hier soir le droit d'accéder à la grande finale de la ligue de baseball Junior des Cantons de l'Est, grâce à

une victoire de 3 à 2 sur les Aigles de St-Hyacinthe.

Les spectateurs présents au stade Laval ont certes eu pour leur argent, alors que les Aigles tirant de l'arrière 3 à 2 au début de la septième et dernière manche, placèrent trois hommes sur les coussins avec seulement un retrait. Jean Héneault s'en tirait alors superbement avec un retrait sur trois prises, et un roulant au troisième but.

Daniel Héneault qui avait débuté le match au monticule se méritait la

victoire et Jean Héneault qui l'avait relevé à compter de la quatrième manche, une partie sauvee. Serge Bellavance officiait toute la joute pour les Aigles, pour être chargé du revers.

Yvan Degré se signalait à l'offensive pour les vainqueurs, avec une performance de trois simples. Jean-Guy Massé réussissait pour sa part une double. Clément Jodoin était le meilleur chez les Aigles avec un double. A remarquer l'effet de la nervosité, alors que chacune des

équipes commettait quatre erreurs.

Les Orioles qui remportent la série 3 de 5, 3 victoires contre aucun revers, feront maintenant les frais de la finale avec les Pirates de St-Jean. La série débute jeudi à St-Jean, 8.00 P.M., pour se transporter ensuite à Granby, dimanche soir prochain.

St-Hyac. 000 200 0-2 7 4 Gran. 300 000 x-3 8 4 Serge Bellavance (P) André Vigeant, Daniel Héneault (G), Jean Héneault 4ème et Yves Authier.

Les records tombent à Rivière-du-Loup

Par JEAN-PAUL COFSKY RIVIERE-DU-LOUP (PC) — Au cours des compétitions des Jeux du Québec, samedi, à Rivière-du-Loup, un record canadien a été établi dans le lancer du javelot, catégorie féminine cadette et juvénile.

Ce record a été réussi par Louise Béland, de St-Léonard, région Montréal — Métropolitain, qui a exécuté un lancer de 150 pieds un pouce et demi. Mlle Béland détenait l'ancien record canadien avec une marque de 149 pieds et sept pouces, établi plus tôt dans la saison.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

St-Jean à l'entraînement

C'est ce soir à 18 heures 30 que débutera le camp d'entraînement des Géants de Saint-Jean, de la ligue Intercollegiale de football. Cette année, les Géants disputeront une cédule de huit parties au cours de la saison. Plus d'une cinquantaine d'athlètes sont attendus par les instructeurs. Ces derniers sont: Richard Labèque, instructeur en chef, Alain Rémiard, à l'offensive, Donald Tremblay et Richard Vincelette à la défensive; un joueur-instructeur complète cette équipe d'instructeurs. Il s'agit de Pierre Landry. Du côté direction de l'équipe, M. Lévis Lessard demeure gérant-général, le physiothérapeute est M. Paul Marcoux. L'entraîneur Raymond Lancot, le directeur Yvon Dépelatt et le publiciste André Lamoureux. Les joueurs du collège de Saint-Jean, ainsi que les joueurs de football associés à la Régionale Honoré-Mercier sont donc invités à participer à ce camp qui débute ce soir.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

Un record provincial a été également abaissé par Dan Speck, de Sherbrooke, de la région de l'Estrie, au 600 mètres.

catégorie des benjamins, ce record lui valant une médaille d'or en athlétisme.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

John McKinnon, de Québec, région de Québec, a pris la deuxième place dans cette compétition.

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

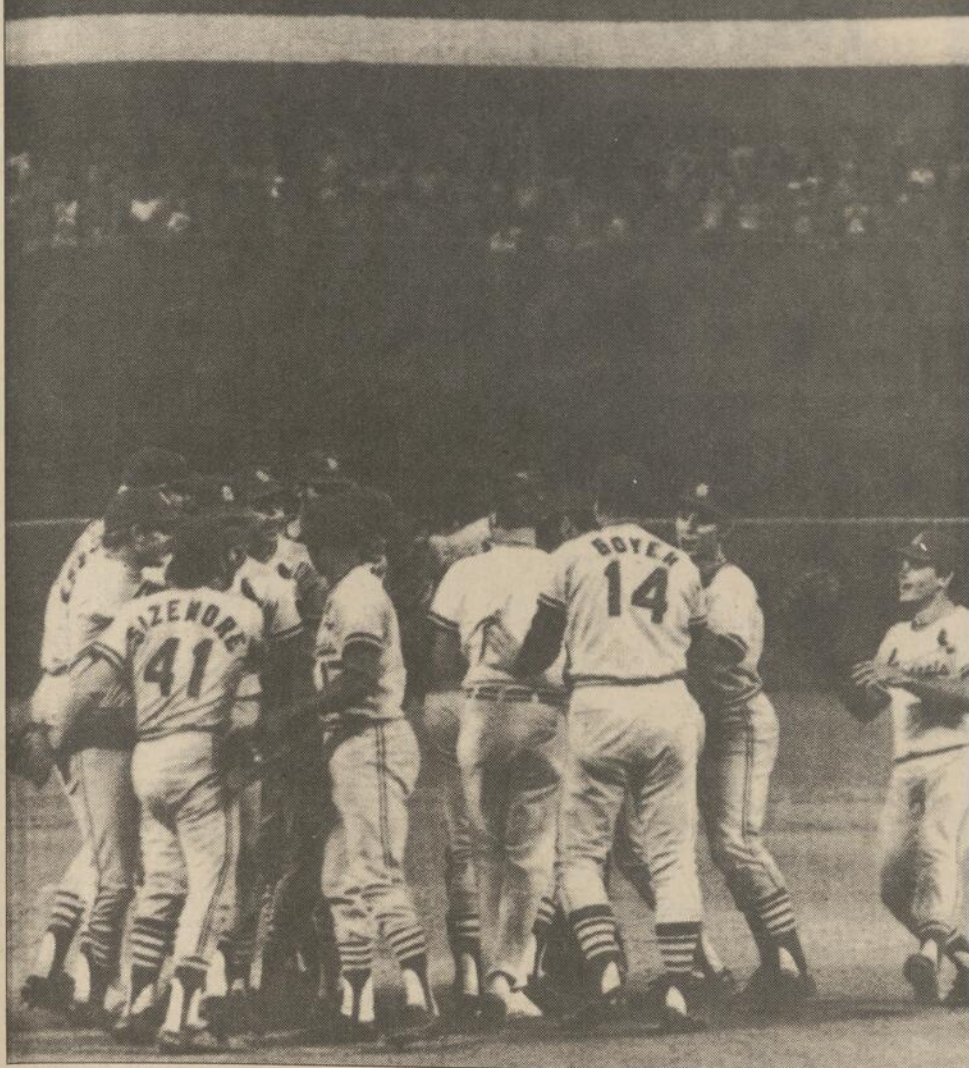
tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

tion, brisant également le record qui était d'une minute et 35 secondes. Dan Speck, le vainqueur, a réussi un temps d'une minute et 31 secondes et neuf dixièmes et McKinnon de son côté y est allé

d'un temps d'une minute et 34 secondes et neuf dixièmes.

SP	RP	1	2	3	4	5	6	7	8	9	R	H	E
45	CARDS	5	0	0	3	0	0	3	0		11	16	0
27	34 PIRATES	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	2



C'est fait; Bob Gibson, l'as droitier des Cardinals de St-Louis, vient de compléter sa première toute sans point ni coup sûr dans les majeures, samedi soir contre les Pirates de Pittsburgh. A l'issue du match, Gibson a été littéralement assailli par ses coéquipiers; le tableau indique bien l'histoire du match.

(Photo PC)

Sommaires du baseball

SAMEDI		Ligue américaine	
Oak.	000 000 001-1 7 0	N.Y.	000 000 000-0 6 0
Hunter	15-10 et Dunca;		
Kline	9-11 et Gibbs.		
Det.	100 000 300-4 7 1		
Minn.	000 000 54x-9 1 0		
Coleman, Scherman 8-6		7 Timmerman 7 Perranoski 7 et Freehan; Luebber, Haydel 2-1 7	
Williams 8 et Mitterwald.		O-Minn-Killebrew 15.	
K.C.	500 000 100-6 7 0		
Bos.	000 001 000-1 10 3		
Fitzmorris 5-1 York 7 et Paepke; Peters 11-9 Tiant 1		Bolin 8 et Montgomery.	
Calif.		000 000 000-0 6 0	
Washing.		000 000 20x-2 5 1	
Wright 11-12 Allen 8 et Stephenson; Thomson 1-4		Lindblad 9 et Casanova.	
C-Wash-Burroughs 2.		Clev.	
000 000 003-3 6 3		Mil.	
010 102 01x-5 12 0		Colbert 3-3 Hennigan 8 et Fosse; Krausse 5-11	

Autre titre pour Jocelyne Bourassa

VANCOUVER (PC) — Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a roulé un 71, trois sous la normale, samedi en remportant le championnat féminin de golf amateur avec un total de 295.

Le titre est demeuré en jeu jusqu'au 18e trou alors que la championne "a pris la plus grande

Siffert vainqueur

VIENNE (AFP) — Le Suisse Jo Siffert BRM a remporté le Grand Prix d'Autriche de formule un, huitième épreuve du championnat du monde des conducteurs, à Zellweg, Styrie devant le Brésilien Emerson Fittipaldi Lotus, l'Australien Tim Schenken Brabham, le Suédois René Wissel Suede et le Britannique Graham Hill Brabham, tous dans le même tour.

Siffert a bouclé les 54 tours de l'anneau d'Autriche 5 km. 911 soit 319 km.200 en 1 h 30' 23", à la moyenne horaire de 212 km-h.82. Il a mené de bout en bout.

Les Tyrrel-Ford avec Jackie Stewart GB et François Cevert FR au volant et les Ferrari Ickx et Regazzoni n'ont pas fini la course qui s'est disputée par temps chaud devant 130.000 spectateurs.

La Britannique Jacky Stewart devient champion du monde des conducteurs 1971, ne pouvant plus être rattrapé par son rival Jacky Ickx.

PARTAGEZ VOTRE BONNE SANTÉ

DONNEZ DE VOTRE SANG

Sanders 9 et Rodriguez. C: Cle-Nettles 21. Mill-Matchick 1.

Balt. 000 000 000-0 7 0
Chic. 001 001 00x-2 6 0
Cuellar 14-6 Dukes 8 et Dalrymple Badley 12-10
Johnson 8 et Herrmann.

Ligue nationale
N.Y. 031 010 000 0-5 6 3
S. F. 031 000 001 1-6 9 0
Kosman, McGraw 8-7
Williams 10 and Dyer; Carrithers, Cumberland 2
Johnson 8 Hamilton 10
McMahon 10-4 10 Healy.
C: NY-Boswell 5. SF-Dietz 13.

Chic. 012 000 000-3 6 0
Cinc. 100 000 000-1 8 1
Pappas 14-10 et Martin; McGlothlin 6-9 Merritt 8 et Bench. C: Chi-Williams 22.

S.L. 500 030 030-11 16 0
Pitts. 000 000 000-0 1 2
Gibson 11-10 et Simmons; Johnson 7-8 et Moose 1 Veale 6 Briles 9 et May. C-St-Louis Hague 11.

decision de sa vie", résultant en un birdie et un coup de priorité sur Marlene Streit, de l'Ontario.

Mme Streit et Mlle Bourassa, qui étaient sur un pied d'égalité vendredie avec des fiches de 224, sont demeurées sur le même pied après que la Québécoise eut roulé un bogy sur le 17e vert. Elle affichait 35 grâce à deux birdies sur le premier neuf. Elle a ajouté des birdies sur les 15e et 16e verts, mais a dû se contenter d'un bogy sur le 17e allée après avoir visité une trappe de sable.

La jeune championne de 24 ans a déclaré: "Je savais que, en jouant avec prudence, j'aurais probablement roulé la normale sur la 18e allée, mais j'ai pris une chance en visant la trappe ou le vert."

Elle a atteint le vert avec un bois 3, puis s'est approchée à six pouces de la coupe avant de caler son birdie. Elle ne voulait pas "jouer en supplémentaire en raison de la tension".

Mme Streit a parcouru le premier neuf en 37 coups, puis a roulé des birdies sur les 15e et 16e verts pour un 35 au retour.

Mme Streit a été la seule golfeuse à améliorer la normale à deux occasions pendant le tournoi.

L'Américaine Jo Ann Washam a roulé un 73 samedi pour terminer au 3e rang avec un total de 302.

La Sud-Africaine Cheran Gerber a affiché un total de 304 en 4e place, suivie de Liz Daniels, de Toronto, et Marilyn Palmer, de Vancouver, avec des 308.

L'ancienne championne Gail Moore, de Vancouver, et Betty Cole, d'Edmonton, ont présenté des fiches de 309.

Hous. 000 000 000-0 3 0
Atl. 000 103 30x-7 9 1
Cook 0-1 Gladding 6
Ray 7 Harris 8 et Edwards; Jarvis 5-11 et Williams.

Mont. 000 000 030-3 8 0
L. Ang. 000 000 000-0 8 0
Stoneman 13-10 et Bateman; Downing 14-8
Pena 8 et Haller.C; Mtl-Fairly 10.

DIMANCHE
Ligue Américaine
Balt. 000 010 000-1 5 0
Chic. 100 001 00x-2 7 0
Dobson 15-6 Hall 7 et Etchebarren; Wood 15-9 et Herrman.

K.C. 000 103 010-5 10 1
Bos. 001 000 00-1 6 2
Redlund 10-6 Burgmeier 8 et Paepke; Culp 13-11 Lee 8 et Montgomery. C-KC-Schaal 7.

Calif. 200 000 001 1-4 13 2
Was. 000 003 000-0 3 8 0
Fisher, Allen 6 LaRoche 7 Queen 2-2 9 Clark 10 et Stephenson; Osman, Lindblad 5-3 10 Cox 10
Grzenda 10 et Billings. C-Cal-Rivers 1 Repoz 10.

Oak. 010 000 140-6 18 1
N.Y. 000 000 400-4 10 1
Blue 22-4 et Dunca; Bahnsen, Aker 4-3 8
McDaniel 8 Nambright 9 et Munson.

Det. 000 015 001-7 8 0
Minn. 000 010 400-5 6 0
Kilkenney 2-4 Denehy 7
Scherman 7 et Freehan; Perry 12-14 Gebhard 7
Strickland 8 Haydel 9 et Roof. C-Det-G. Brown 6.

Clev. 000 002 000-2 9 1
Mil. 000 021 01x-4 10 1
McDowell 11-11 Farmer 7
Hennigan 8 et Fosse; Parsons 10-14 Morris 7
Sandeas 8 et Rodriguez.

Ligue Nationale
S.L. 010 000 050-6 15 0
Pitts. 410 001 000-4 8 0
Cleveland, Linzy 4-1 7
Shaw 8 Drabowsky 9 et Simmons; Kison, Miller 7-4 8 et Sanguillen. C-St-L. Hague 12 Alou 4; Pitts-Stargell 2-41.

Chic. 000 100 000-1 4 3
Cinc. 101 101 10x-5 10 2
Pizzarro 4-2 Decker 7
Regan 8 et Cannizzaro; Grimsley 7-5 et Bench. C-Cin-McRae 5 Bench 22.

Hous. 020 000 120-5 10 1
Atl. 000 112 000-4 11 1
Forsch, Ray 6 Lemaster 6
Culver 5-6 7 et Hiatt, Howard 7; Stone, Ushaw 9-6 7 et Williams, King 9. C-Hous-Rader 10; Atl-H. Aaron 32 Williams 23.

Mont. 300 110 010-6 12 0
L. Ang. 010 010 010-3 9 0
Renko 12-12 et Bateman; Singer 7-14 Moeller 6
Mikkelsen 8 et Haller. C-Mtl-Bailey 12 Sutherland 4.

N.Y. 001 000 000-1 5 0
S. Franc. 200 000 40x-6 7 0
McAndrew 0-4 Taylor 7 et Grote; Marichal 12-8 et Dietz. C-SF-Bonds 22
Mays 16.

Phi. 102 000 100-4 9 1
S. Diego 000 020 105-5 7 2
Fryman, Wilson 3-4 2 et McGarver; Kirby, Kelly 2-3 9 et Barton, Kendall 9
C-SD-Gaston 15.

Phi. 100 000 100-2 7 1
S. Diego 003 000 000-3 8 2
Lersch 4-11, Hoerner 7 et Ryan; Roberts 11-12
C-Philadelphie, Montanez 25. San Diego, Stahl 5.

Les Expos malmènent les Dodgers — Vida Blue complète son 20e match

LOS ANGELES (PA) — Gary Sutherland a couronné une poussée de trois points avec un simple dès la première manche, puis a cogné un circuit en conduisant les Expos de Montréal à une victoire de 6-3 sur les Dodgers de Los Angeles hier.

Bob Bailey a également bouclé le circuit et Jim Fairey a récolté trois simples, produisant un point, alors que les Expos bombardaient Bill Singer de neuf coups sûrs sur un total de 11.

Fairey, Boots Dav et Rusty Staub ont commencé le match avec des simples, puis Singer a donné un but sur balles à Ron Fairly pour un premier point. Il a ensuite retiré Bailey au bâton, mais Sutherland a suivi avec un simple de deux points.

Tom Haller a réduit la marge à 3-1 avec un ballon - sacrifice dans la 2e reprise, mais Bobby Wine a cogné un double et compté à la suite du deuxième simple de Fairey dans la 4e.

Bailey a cogné son circuit après deux retraits dans la 5e manche, mais Steve Renko a alloué un point à la suite d'un lancer erratique dans la deuxième moitié de la reprise.

Sutherland a réussi son circuit aux dépens de Pete Mikkelsen dans la 8e manche, mais Jim Lefebvre a produit le dernier point des Dodgers avec un double dans la 2e moitié de l'engagement.

(Photo PC)

4-2 dans la 7e manche grâce aux doubles des frappeurs d'urgence John Ellis et Ron Hansen.

Les As sont toutefois revenus à la charge dans l'engagement suivant alors que Blue a réussi un coup sûr grâce à un coup retenu et a compté le point victorieux après que Campy Campaneris eut égalé les chances avec un simple de deux points.

Dans les autres matches de la Ligue américaine, les White Sox de Chicago ont supplanté les Orioles de Baltimore 2-1, Kansas City a surclassé Boston 5-1, Detroit a déclassé Minnesota 7-5. Milwaukee a vaincu Cleveland 4-2 et la Californie a supplanté Washington 4-3 en 10 manches.

Dans la Ligue nationale, San Francisco a déclassé les Mets de New York, 6-1, St-Louis a surclassé Pittsburgh 6-4, Houston a vaincu Atlanta 5-4, Cincinnati a battu Chicago 5-1 et Montréal a surclassé Los Angeles 6-3.

Les étoiles

Wilbur Wood a eu le meilleur sur Pat Dobson en limitant les Orioles à cinq coups sûrs tandis que Paul Schaaf produisait tous les points des Royals aux dépens des Red Sox avec un simple, un triple et un circuit de

Stockton l'emporte

SUTTON, Massachusetts (AFP) — Dave Stockton, à la recherche d'une victoire depuis son succès dans le P.G.A. l'an dernier, s'est imposé de justesse dimanche dans la classique du Massachusetts, disputée sur le parcours de Sutton.

Le Californien de 30 ans, grâce à une carte remarquable de 66 six sous le par sur les 18 derniers trous, a finalement devancé d'un coup Ray Floye, le vainqueur du P.G.A. en 1969, à la recherche lui aussi d'une victoire depuis deux ans.

Stockton, avec un total de 275, enlève le 1er prix de \$33.000.

Pauvres Dodgers

SAMEDI	ab	p	cs	pp
MONTREAL 3	4	0	0	0
Hunt 3 B	3	1	2	0
Woods CC	4	0	1	2
Saub CD	4	0	1	2
Bailey CG	4	0	0	0
Day CC	0	0	0	0
Sutherland 2B	4	0	2	0
Bateman R	4	0	0	0
Fairly 1B	3	1	2	1
Wine AC	4	1	1	0
Stoneman L	3	0	0	0
TOTAL	33	3	8	3

LOS ANGELES 0	ab	p	cs	pp
Valentine AC	4	0	2	0
Sims FU	1	0	0	0
Mota CG	4	0	1	0
Davis CC	4	0	0	0
Allen 3B	2	0	0	0
Crawford CD	4	0	0	0
Parker 1B	2	0	0	0
Haller R	4	0	2	0
Russel 2B	3	0	2	0
Buckner FU	1	0	0	0
Downing L	3	0	0	0
Pena L	0	0	0	0
Lefebvre FU	1	0	1	0
TOTAL	33	0	8	0

Montréal	000 000 030-3
Los Angeles	000 000 000-0
DJ - Montréal 1, Los Angeles 1	
LSB - Montréal 5, Los Angeles 10	
2B - Woods, Staub, Valentine. C - Fairly 10. BV - Davis.	

LANCEURS	mi	cs	p	pm	bb	r
Stoneman, g 13-10	9	8	0	0	4	3
Downing; (P) 14-8	7	2	3	8	3	1
Pena	1	1	3	0	0	1
T - 2:24						
A - 26.851.						

Montréal	000 000 030-3
Los Angeles	000 000 000-0
DJ - Montréal 1, Los Angeles 1	
LSB - Montréal 5, Los Angeles 10	
2B - Woods, Staub, Valentine. C - Fairly 10. BV - Davis.	

LANCEURS	mi	cs	p	pm	bb	r
Stoneman, g 13-10	9	8	0	0	4	3
Downing; (P) 14-8	7	2	3	8	3	1
Pena	1	1	3	0	0	1
T - 2:24						
A - 26.851.						

Montréal	000 000 030-3
Los Angeles	000 000 000-0
DJ - Montréal 1, Los Angeles 1	
LSB - Montréal 5, Los Angeles 10	
2B - Woods, Staub, Valentine. C - Fairly 10. BV - Davis.	

LANCEURS	mi	cs	p	pm	bb	r
Stoneman, g 13-10	9	8	0	0	4	3
Downing; (P) 14-8	7	2	3	8	3	1
Pena	1	1	3	0	0	1
T - 2:24						
A - 26.851.						

Montréal	000 000 030-3
Los Angeles	000 000 000-0
DJ - Montréal 1, Los Angeles 1	
LSB - Montréal 5, Los Angeles 10	
2B - Woods, Staub, Valentine. C - Fairly 10. BV - Davis.	

LANCEURS	mi	cs	p	pm	bb	r
Stoneman, g 13-10	9	8	0	0	4	3
Downing; (P) 14-8	7	2	3	8	3	1
Pena	1	1	3	0	0	1
T - 2:24						
A - 26.851.						

Montréal	000 000 030-3
Los Angeles	000 000 000-0
DJ - Montréal 1, Los Angeles 1	
LSB - Montréal 5, Los Angeles 10	
2B - Woods, Staub, Valentine. C - Fairly 10. BV - Davis.	

LANCEURS	mi	cs	p	pm	bb	r
Stoneman, g 13-10	9	8	0	0	4	3
Downing; (P) 14-8	7	2	3	8	3	1
Pena	1	1	3	0	0	1
T - 2:24						
A - 26.851.						

Montréal	000 000 030-3
Los Angeles	000 000 000-0
DJ - Montréal 1, Los Angeles 1	
LSB - Montréal 5, Los Angeles 10	
2B - Woods, Staub, Valentine. C - Fairly 10. BV - Davis.	

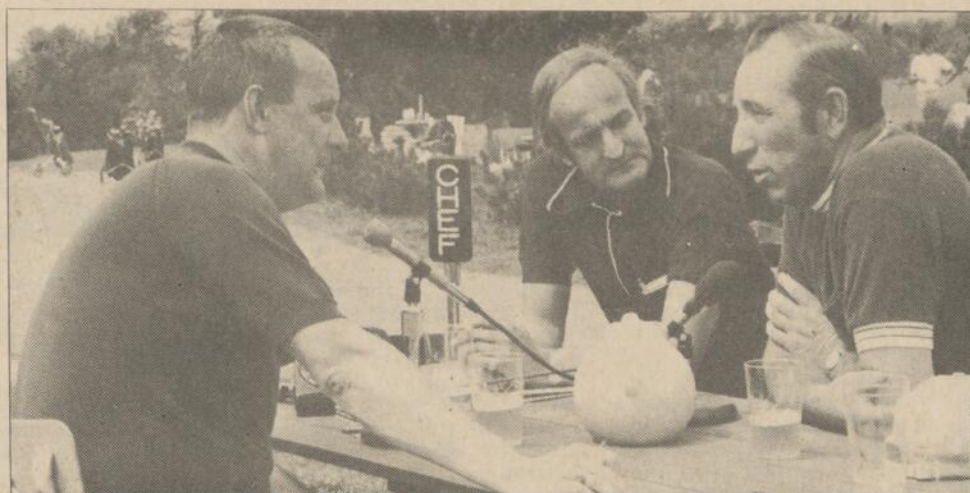
LANCEURS	mi	cs	p	pm	bb	r
Stoneman, g 13-10	9	8	0	0	4	3
Downing; (P) 14-8	7	2	3	8	3	1
Pena	1	1	3	0	0	1
T - 2:24						
A - 26.851.						

DIMANCHE	ab	p	cs	pp
MONTREAL	4	1	3	1
Fairey cc	5	1	1	0
Day cc	5	1	2	0
Staub cd	3	0	0	1
Fairly 1b	4	1	1	1
Bailey 3b	4	1	1	1
Sutherland 2b	4	1	2	3
Bateman r	4	0	1	0
Wine ac	4	1	1	0
Renko l	4	0	1	0
TOTAL	6	12	6	0

LOS ANGELES	ab	p	cs	pp
Willis ac	5	0	1	0
Parker cd	3	0	0	0
Moeller f	0	0	0	0
Sidakis fu	1	0	0	0
Mikkelsen l	0	0	0	0
W. Davis cc	4	0	1	0
Allen lb	3	1	2	0
Crawford cg	4	1	3	0
Lefebvre 2b	4	0	1	1
Haller r	3	0	0	1
Valentine 3b	3	1	0	0

LES INSCRITS A Blue Bonnets

1ère course — A réclamer — Bourse: \$1,900			
9—Open eight	M. Gibson	120	Cette fois, 1er
4—Bit O Bronze	Tartaglia	112	Peut tout prendre
5—Chrystal Pine	Nunes	115	Bonne dernière
10—Incovar	R. Pion	120	Loin de son profit
6—King Whig	Cherns	112	Retour de Robert
3—Neptune's Daughter	Cherns	112	Pour Manonlesco
7—Fleet Arab	R. Stewart	120	Une autre fois
2ème course — A réclamer — Bourse: \$1,900			
3—Vital Shot	F. Buzit	112	Le meilleur
4—Heater Hill	R. Stewart	112	Au fil
2—Big Shue	W. Greene	117	Dangereux
1—Lizan	Robinson	112	A impressionné lundi
8—Roman Brick	M. Gibson	120	Peut faire le double
7—Royal Court	D'Amours	107	Surprenant
10—Closed Court	Ledezma	117	Lui aussi
6—Ricorullah	Diamond	117	Un montrealais
9—No kidding	A. Hill	120	Un gros prix
5—Judge Burns	Reynolds	117	Pas de prix du tout
3ème course — A réclamer — Bourse: \$1,800			
2—Quarry Dust	W. Parsons	111	En grande forme
8—Best Fortune	D. Beckon	107	Notre clé
7—Double Interest	L. Buzit	122	Complète la roulette
5—Bay Street Boy	L. Buzit	114	Larry est en forme
1—Enlyn Sue	Tartaglia	110	Bon jockey
6—Camilla	Anderson	120	Peut être avec le 8
3—Westy's Tim	T. Corrick	113	De Winnipeg
4—Your Lizano	T. Corrick	108	Nouveau venu
4ème course — Bourse: \$2,600			
6—Michael O'Brien	W. Greene	116	Wayne Gagnera ici
7—Lady Martha	M. Gibson	106	Une toronnoise
10—Canroval	D. Beckon	106	Suivra les meurs
3—Joy B. Good	Buchanan	111	Aime le tracé
4—Belter Gal	C. Steve	111	Un duo surprenant
9—Exillate	Stewart	109	Ne gagne pas souvent
1—King Merik	L. Setlino	116	Devrait s'exiler
2—Destiny Time	Tartaglia	116	Avec lui
5—Tiraboshi	Bodington	106	Pauvre destinée
5ème course — A réclamer — Bourse: \$1,900			
1—Check Carefully	D. Dennie	110	D'une bonne écurie
7—Mister Berlin	Bradfield	110	Dans la quinielle
6—Page Line	D. Beckon	105	Dans notre roulette
4—Winning Son	Buchanan	110	Tel père tel fils
5—Jim's Entry	Vankuren	103	Monte de classe
2—Lorth Cote	Greene	110	Aime cette distance
8—Coral Rose	L. Buzit	110	Pas cette fois Larry
3—Anita Crown	J.O'Shea	103	Devra prouver autre chose
6ème course — A réclamer — Bourse: \$2,000			
2—Dream Sketch	B. Howland	118	Semble le meilleur
7—Rash Beauty	D. Dennie	112	Un bon cheval
5—Artic Cat	L. Buzit	108	A surveiller
3—Hurricane Lass	C. Steve	112	Lui aussi
1—Dont fizzle	R. Stewart	115	Pas cette fois
4—Queens Treasure	W. Bradfield	108	Lot Québec
6—American Princess	K. Robinson	115	
7ème course — A réclamer — Bourse: \$1,900			
7—Man Crammed Beast	Buzit	110	Répètera encore une fois
2—Spooky Miss	M. Gibson	110	Sera prêt
3—Willia Gray	R. Stewart	115	Peut tout prendre
4—Milton	P. Griffin	111	Pour un fil
6—Pleasant Mistress	D. Beckon	108	Un tour de plaisance
1—Rapid Charger	K. Robinson	111	C'est à voir
8—Canaplaim	R. Pion	106	Vient de Port Erie
5—Mangita	M. Vankuren	108	Une autre fois
8ème course — Bourse: \$3,800			
5—Green Belt	W. Greene	113	Une bonne saison
3—Lark Rise 2nd	R. Stewart	124	Bon deuxième
4—Fleeting Reasons	W. Bradfield	121	Pour un fil
1—Janes Hic	L. Buzit	105	Dans l'argent
2—Snatch a Pruse	M. Gibson	115	Très peu de chance
9ème course A réclamer — Bourse: \$1,900			
5—Reclamation	Vankuren	109	La clé
7—Reasonably Fera	K. Robinson	108	C'est raisonnable
1—Town Danger	W. Bradfield	111	Complète la roulette
6—Head Usher	L. Buzit	113	Chef de file
10—Doc Fallow	T. Reynolds	110	Non pas ici
8—K. Reflection	D. Elliott	114	A redécouvrir
9—Brits Bid	D. Beckon	106	Très bon négocie
2—Miss Meadowford	W. Greene	109	Bonne position
3—Clinton Chief	J.O'Shea	111	La prochaine fois



A CHEF

L'émission "Sportifs...vous avez la parole", sur les ondes de CHEF, était diffusée directement du club Granby - St - Paul, samedi, à l'occasion du tournoi de golf Armand Russell. On remarque sur la photo: MM. Bernard Brodeur, directeur des pages sportives à La Voix de l'Est et commentateur sportif à CHEF; Gabriel Loubier, chef de l'Union Nationale et Armand Russell.



Classe B

Gérald Arseneault remportait, samedi, les honneurs de la classe B au tournoi de golf Armand Russell. Il reçoit ici son trophée des mains de M. Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale. M. Armand Russell assiste à la présentation.

(Photo Jeannot Petit)

Ed Larner vainqueur

Plus de 290 golfeurs au tournoi Armand Russell

net avec 67.

Un concours de putting

a également été présenté

chez les dames. Antoinet-

te Boudreau a terminé en

tête avec 17. Grace Bour-

relle et France Martel

marquaient 19.

En ce qui regarde le

pointage "Atlantic Handi-

cap", cinq joueurs ont

terminé sur un pied

d'égalité en tête avec 70.

Il s'agit de L. Viens, A.

Jolin, M. Barbeau, P.A.

Giguere et A. Chapdelaine.

C. Guertin a joué 70

1/2, alors que D. Breton,

R. Montreuil, A. Allaire,

P. Brosseau, Y. Chagnon,

J. Russell, C. Turgeon et

R. Dumont inscrivait

71.

Le tournoi Armand

Russell a été couronné

de succès sur toute la

ligne. Encore une fois,

félicitations aux organisa-

teurs.

LES RÉSULTATS A Blue Bonnets

Tous droits réservés 1970 par MacMurray Co. Ltd. (Daily Racing Form)

DIMANCHE

1ère course — A réclamer — Bourse: \$1,800			
Cheval	Pes.	No P.D.	1/4 1/2 3/4 Fin Cond. Cote
Stickout	118	3	6 10 6 3 1 Bhuchan 3.70
Judge Peter	112	6	10 8 5 4 2 Beckon 1.10
Pico Cuba	118	4	2 2 1 2 2 Green 10.30
Paysee	115	1	1 1 1 2 2 4 Alter 14.85
Duc de Love	118	9	7 4 4 5 5 Ledezma 5.15
Waverley Steps	115	8	4 6 4 5 5 Swain 53.90
Schling Mark	115	7	5 6 7 7 7 Young 89.35
Dufes Pick	118	5	9 7 10 8 8 Hill 8.10
Boss Tudor	118	8	5 8 8 9 9 Howland 63.90
Old Sag	118	2	3 9 9 10 10 Stewart 16.35
8—Judge Peter	4.20	2.80	2.50 Temps 22.4 47.3 1. 14.4 1. 21.2
3—Stickout	4.00	3.10	Piste rapide
4—Pico Cuba	—	—	3.50
2ème course — A réclamer — Bourse: \$1,800			
Cheval	Pes.	No P.D.	1/4 1/2 3/4 Fin Cond. Cote
Flights of fire	110	4	1 4 4 2 1 Ledezma 18.55
Manima	118	9	7 7 1 2 2 Stewart 4.25
Lincoln Park	116	3	5 6 7 6 3 Alter 4.60
Miss Bravo	113	2	4 3 4 3 4 Gibson 3.85
Honeyuckle Rose	112	6	9 8 8 5 5 Anderson 9.45
Chopiano	107	5	2 2 3 4 6 Buzit 8.45
One eyed Octopus	116	8	10 10 8 7 7 Dennie 6.10
Arrans Folly	112	10	6 5 6 10 10 Swatman 56.30
4—Flights of fire	39.10	13.50	8.30 Temps 23.2 48.3 1. 15
8—Manima	4.40	3.40	Piste rapide
3—Lincoln Park	—	—	4.00
3ème course — A réclamer — Bourse: \$1,800			
Cheval	Pes.	No P.D.	1/4 1/2 3/4 Fin Cond. Cote
Purple Moon	114	1	3 1 1 1 1 1 Ledezma 2.70
Band Leader	115	9	7 7 1 2 2 Stewart 4.25
Best Behaved	117	8	1 4 4 3 3 Beckon 1.80
Mai Tai	115	2	4 3 3 2 4 Beckon 4.15
Dalton Pamela	112	4	4 6 5 5 5 Griffio 15.65
Silver Daunt	118	3	5 5 5 5 5 Howland 33.55
Sporty Cast	116	7	8 8 9 7 7 Dennie 16.25
Halle Dee	117	10	2 8 8 8 8 Contrade 28.25
City Lady	114	6	10 10 10 9 9 Young 99.40
Will Party	111	1	2 3 3 3 3 Swatman 77.65
1—Purple Moon	7.40	4.30	Temps 23.1 48.1 1. 15.1, Piste rapide
9—Band Leader	—	—	5.70
4ème course — A réclamer — Bourse: \$3,000			
Cheval	Pes.	No P.D.	1/4 1/2 3/4 Fin Cond. Cote
Get Em John	116	6	7 6 5 2 1 Pion 2.80
Polar Zone	117	1	4 3 3 1 2 Buchanan 4.55
Hot and Regal	115	3	6 5 6 4 3 Stewart 13.40
Tedikus	117	7	5 4 3 3 3 Vankuren 4.20
Doorkeeper	113	5	2 2 2 3 5 Parsons 5.05
Les Doll	114	4	1 4 6 — — Steve 58.80
Royal Astro	113	2	3 1 1 1 2 Gibson 2.05
6—Get em John	7.60	4.00	3.50 Temps 22.1 46.2 1. 12.3 1. 19
1—Polar Zone	5.20	4.10	Piste rapide
3—Hot and regal	—	—	4.30
5ème course — A réclamer — Bourse: \$1,900			
Cheval	Pes.	No P.D.	1/4 1/2 3/4 Fin Cond. Cote
Magic Grey	113	2	3 2 2 1 1 Steve 3.85
Risque tout	110	10	8 9 8 7 2 Griffio 32.45
Maiden Folly	115	9	4 4 3 3 3 Stewart 4.80
Second Attempt	113	1	1 5 4 5 4 Gibson 22.20
Tricky Sky	111	3	7 6 6 6 5 Anderson 13.75
Commodore	112	10	7 6 6 6 5 Radley 21.85
Lil Whirl	103	5	